

Roland JANOD

**De la carrière de CHASSAL
à la marbrerie de MOLINGES**

PRIX : 30 F

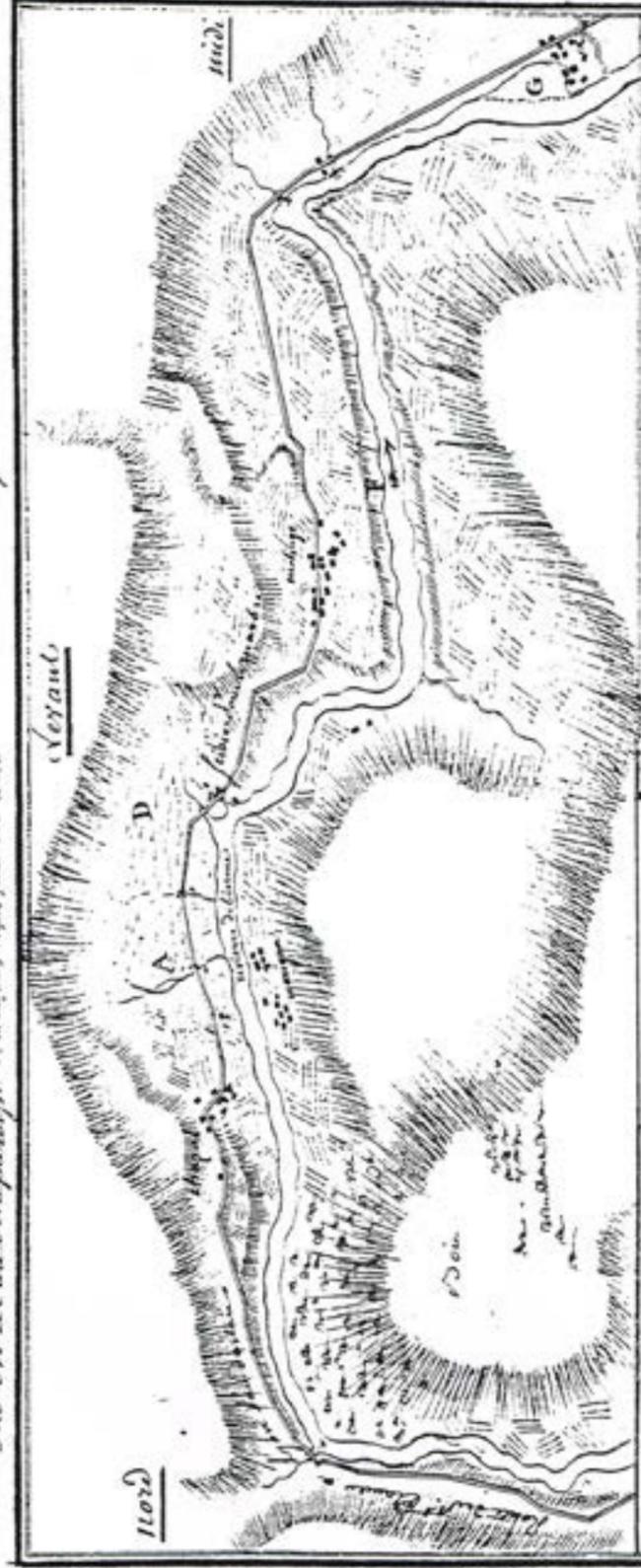
SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 12
LES AMIS DU VIEUX SAINT CLAUDE
1989

De la carrière de CHASSAL à la marbrerie de MOLINGES

ou la naissance de la prolétarisation dans la basse
vallée de la Bienne

Plan dressé en 1772 indiquant de façon erronée l'emplacement
de la carrière (Archives du Doubs 1 C 2333)

*Plan de la subdivision des Carrières de marbre dont l'emplacement (S) marqué par A B
devenue dans la transition de Chassal puis Molinges à son lieu et demi de p. (L'ann. 6) dans des Sabroyes. Chassal
par M. L. Desjardins. 1772.*



*G. Lecomte
L'empereur
N. L. Desjardins
de Chassal*

Saint-Claude et sa région sont renommés dans toute la France pour certaines activités industrielles et artisanales très caractéristiques. Chacun sait qu'il s'y façonne des pipes et qu'il s'y taille du diamant. Les plus érudits n'ignorent pas que les pèlerinages sur les tombeaux des saints tutélaires de l'abbaye sont à l'origine d'une production d'objets pieux dont la fabrication et la vente constituèrent un indispensable complément de ressources pour satisfaire aux besoins d'une population qu'un sol avare et tourmenté était bien incapable de nourrir.

D'un art primitif et spontané allait naître un esprit inventif et une adresse remarquable qui permettraient aux habitants du Haut-Jura d'assimiler sans peine des industries aussi différentes et aussi exigeantes en matière de tour de main que l'horlogerie et la taille des pierres précieuses. Occupations qui seront pratiquées à domicile, en famille, dans un habitat dispersé, isolé pendant six mois de l'année par les rigueurs d'un climat favorisant d'abondantes chutes de neige.

L'afflux des pèlerins se raréfiant sous l'influence des idées nouvelles et se tarissant brutalement avec la période révolutionnaire, les tourneurs et ouvriers du bois - la mode du tabac à priser aidant - se consacrèrent à la fabrication des tabatières. Déjà manufacturée depuis le début du XVIII^e siècle, la tabatière en buis se double bien vite de tabatières de qualité supérieure, voire luxueuses, utilisant la corne et l'écaille de tortue et s'enrichissant de placage, de marqueterie et de fines incrustations d'ivoire, de nacre et de métaux précieux.

Parallèlement au développement de la tournerie, subsistent des forges, martinets et clouteries et les moulins, battoirs et scieries traditionnels utilisant la force hydraulique en de multiples et modestes établissements implantés, tels les grains d'un chapellet, le long du moindre cours d'eau.

Toutes ces activités conservent un caractère familial avec une main d'œuvre essentiellement composée des enfants auxquels s'adjoignent parfois un ou deux manouvriers salariés.

Au début du XIX^e siècle, une fabri-

que de papier, une filature et une clouterie, installées à Saint-Claude et à La Rixouse, sont les seuls témoins d'une prolétarisation naissante de la basse vallée de la Bienne.

Il faudra le coup de pioche du démolisseur entreprenant de raser la marbrerie de Molinges en 1984, pour que l'histoire de cette entreprise voit le jour, apportant la preuve d'une tentative d'industrialisation, à partir des ressources du sous-sol, dès 1770, au confluent de la Bienne et du Longviry.

La Marbrerie de MOLINGES transformera radicalement la façon de travailler et de vivre de la population de deux villages, CHASSAL et MOLINGES. Aux habitudes ancestrales elle substituera la prolétarisation, supprimant l'exode annuel des peigneurs de chanvre et accueillant les premiers immigrés. Tout cela avec un demi-siècle d'avance sur l'évolution générale dans la région.

Elle permettra surtout à un très modeste village dépourvu de toute ressource, vivant à l'étroit sur un territoire exigu, de doubler sa population en 70 ans. Enfin, elle fera connaître bien au-delà des frontières de l'hexagone la richesse de notre sous-sol mais plus encore le savoir-faire de ses marbriers, tâcherons ou artistes, à qui ces lignes sont dédiées.

Des recherches conduites dans les différents fonds d'archives départementales du Jura, du Doubs et de l'Ain, et notariales auprès des études de Maîtres MILLET-VUILLET et de Maître GIROD de Saint-Claude ont alimenté ce mémoire. Mais ces sources auraient été bien incomplètes sans les témoignages de MM. Roger COCHET, Armand COMBA, Henri GROS et André GROPELLIER, anciens cadres et ouvriers de l'entreprise et sans les documents rassemblés par M. LEONI.

Ma gratitude va également à Madame Suzanne GAUTHIER pour sa contribution touchant à la personnalité de son grand-père Nicolas GAUTHIER. Enfin, j'exprime ma reconnaissance à l'association LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE qui a bien voulu publier ces pages en supplément de son bulletin annuel.

R.J.

L'aventure commence un certain jour de septembre 1768* lorsqu'aux abords du chemin "des plus difficiles et des plus scabreux" joignant Chassal à Chevry, Jérôme CLERC, curé de Molinges, découvre le marbre de Chassal** (1).

L'a-t-il trouvé par hasard, alors qu'il arpente sa paroisse à pied de la montagne de Vaux à la Fraite, ses paroissiens lui refusant obstinément l'achat et l'entretien d'un cheval ? Rien n'est moins sûr. Dans une correspondance adressée à l'intendant de Franche-Comté le 18 décembre 1771, il déclare avoir fait cette découverte "après bien des recherches dans nos montagnes et nos rochers". (2) Plus loin, décrivant un échantillon prélevé dans la future carrière, il ajoute :

"J'ai fait examiner ce marbre par des connaisseurs qui unanimement l'ont trouvé très bien, soit par la finesse du grain, soit par la beauté des couleurs, le violet domine. Il y a de la brèche violette, de la griotte d'Italie, du rose, de la jonquille."

L'emploi du mot "brèche" dans la description paraît un signe révélateur. C'est le terme précis employé en géologie pour définir un conglomérat de roches liées par un ciment naturel, tel le marbre. Notre curé semble posséder des connaissances particulières dans le domaine de cette science. Qu'il se soit mué en prospecteur devient dès lors tout naturel.

En publiant en 1709 sa "Découverte de la ville d'Antre", le Père Dunod n'a pas manqué d'attirer l'attention des érudits sur le site gallo-romain. Des tablettes de marbre ont été mises à jour. Voilà qui peut donner à un esprit curieux ayant quelques dispositions en géologie l'envie d'entreprendre des recherches au voisinage des ruines.

Mais Jérôme Clerc a-t-il découvert ou redécouvert le marbre ? La question reste posée. Il est toutefois possible

*... et non pas en 1758 comme l'indique ROUSSET dans son "Dictionnaire des communes du Jura".

**... à 200 mètres en aval de l'usine électrique de Porte-Sachet, à 50 mètres au-dessous de la route départementale 936. Son accès est possible en empruntant venant de Saint-Claude le premier chemin à gauche, à l'entrée du village de Chassal et en le suivant sur une distance de quelques centaines de mètres.

d'avancer une hypothèse. Le curé semble avoir mis à jour un banc de marbre violet, si l'on en croit la description déjà citée. Or celui trouvé dans la chambre du balneum, près du pont des Arches, est connu de nos jours sous l'appellation "jaune Lamartine". Nous en trouvons à Chassal, c'est vrai, de part et d'autre de la Bienne, mais plus encore à Pratz où il sera extrait jusqu'en 1942. De là son nom, par référence aux origines familiales du poète. Il semble logique de penser que les constructeurs romains ont utilisé la carrière la plus proche, située à découvert aux abords immédiats de la "vie marchande", ce chemin antique reliant Lons-le-Saunier, Orgelet et Moirans à Genève par le pont de Brives, plutôt que celle de Chassal, d'accès difficile et qui nécessitait la traversée de la rivière.

Aussi nous laisserons à Jérôme Clerc la paternité de sa découverte.

Qui était-il ce curé à qui les habitants de Chassal doivent, aujourd'hui encore, des revenus plus ou moins substantiels ? C'est un enfant du pays puisqu'il naît à Chiriat, de nos jours rattaché à Vaux-lès-St-Claude, le 30 septembre 1718, de Jean Antoine FOURNIER dit CLERC et de Marie Marthe PERNIER. (3) Curieusement la famille FOURNIER perd son véritable patronyme au cours du XVIII^e siècle pour ne conserver que le surnom de CLERC.

Nous ne savons rien de l'enfance de Jérôme. Aîné de 3 enfants, peut-être doit-il à un parent de la branche des notables la possibilité de faire des études et d'arriver à la prêtrise. On le retrouve curé de Molinges en 1758 où il se montre d'emblée très entreprenant. (4)

Lorsqu'il prend possession de sa cure, le presbytère est dans un tel état de vétusté que l'intendant, informé par ses soins, publie une ordonnance sommant les paroissiens d'effectuer les réparations nécessaires. Les travaux sont mis en adjudication. Trois offres sont faites par des professionnels, respectivement pour 1100 livres, 1050 livres et 1000 livres. Procédé peu banal, le curé soumissionne lui-même pour 500 livres, s'engageant à entretenir le presbytère et le grangeage en dépendant à condition que les paroissiens fournissent la paille pour couvrir le-dit grangeage. (5) Bien entendu, le curé emporte le marché. On

peut penser que par cette procédure il entend soulager la misère des villageois dont il a la charge. En réalité, une fois la somme versée, les travaux resteront inachevés, notamment le fameux grangeage dont reparlera l'intendant lorsqu'il sera question du cheval.

Même procédé lorsque le presbytère ayant été réduit en cendres par un incendie le 25 novembre 1775, le curé, de nouveau adjudicataire de la reconstruction, n'accomplira pas toutes les tâches dévolues dans le cahier des charges. Une décision de justice le contraindra à indemniser son successeur de ses deniers.

Jérôme Clerc fut également le maître d'ouvrage lors de la construction de l'église actuelle de Molinges dont il bénit la première pierre le 11 juin 1767 ; encore faut-il préciser que l'on doit l'édifice à la générosité du curé PONCET son prédécesseur.

VERS UNE PREMIERE EXPLOITATION DE LA CARRIERE

C'est donc en homme d'action qu'il va entreprendre la mise en valeur de la future carrière. Il lui faut, dans un premier temps, avoir les mains libres avec les propriétaires, en l'occurrence les habitants de Chassal.

Par acte passé devant Maître Jean Pierre VUAILLE, notaire, le 14 février 1769 :

"Isidore PARIS, échevin, assisté de Pierre François MICHALET, Joseph MICHALET et Jean Claude ROCH, commis, en présence de Blaise MICHALET, Vincent PARIS, Claude Antoine GROS, Sauveur MICHALET, Désiré MICHALET, Claude MICHALET et Louis PATEL, tous manants et habitants de la communauté de Chassal, donnent à Monsieur CLERC, curé de Molinges, le pouvoir de faire tirer la pierre qu'il jugera à propos, la quantité et le temps qu'il voudra, dans leurs communaux lieu dit et appelé depuis la maison des Prés tirant en droite ligne sur les rochers vis à vis des CARRAZ jusqu'au bief d'Enfer, moyennant la somme annuelle de 30 livres."

Signent comme témoins Augustin CHAVIN demeurant au moulin de Vaux et François DAVID de Saint-Claude demeurant au moulin de Cuettant. (7)

Ce document qui ne fixe ni quota,

ni durée, ni conditions de révision montre à quel point une communauté de ce temps pouvait se livrer sans défense à l'appétit d'individus entreprenants. L'Intendant, M. de LACORE, se contente de réduire la durée de la convention à 9 ans et accorde son homologation le 21 février 1770.

A quelque temps de là, le 3 octobre 1770, le curé CLERC signe un bail sous seing privé avec Louis François REYMONDET, prieur de la Roche, propriétaire du moulin de Cuettant, pour disposer du terrain où s'élevaient anciennement une scie et une forge, avec le décours d'eau en dépendant, entre la grand'route de Lyon et la rivière de Bienne. Le bail aura une durée de 8 ans pour se confondre avec la durée de la convention passée avec les habitants de Chassal et la location est fixée à la somme de 24 livres par an. (8)

Quinze jours plus tard, le 17 octobre 1770, nouveau contrat : il s'agit cette fois-ci de la fondation d'une société d'exploitation entre trois Lyonnais, Jean Baptiste et Jacques François DELACROIX et Barthélémy VUILLET et le sieur curé CLERC. Au terme de cet accord, Jérôme CLERC abandonne à ses associés ses droits sur la carrière et sur le terrain de Quettant, leur laissant le soin de tirer le marbre, de le scier et de le commercialiser, ne se réservant que la quantité nécessaire à l'embellissement de son église. Le net du produit des ventes, après le prélèvement des frais, sera partagé à raison de 1/3 pour le sieur curé et 2/3 pour les sieurs VUILLET et DELACROIX. (9) Deux ans après la découverte de la carrière, tout est en place pour entreprendre son exploitation.

Parlons un peu du produit. Une revue spécialisée lui consacre un article élogieux. Dénommé brocatelle de Molinges, le marbre de la carrière de Chassal doit son nom à ce qu'il ressemble plus ou moins à ces anciennes étoffes brochées d'or et d'argent ou de soie connues sous le nom de brocarts. La brocatelle est un aggloméré de coquilles en fragments à peine reconnaissables tellement ils sont ténus. Celle de Chassal, selon la définition savante, est un calcaire organodétritique, bréchique, à ciment partiellement recristallisé avec une teinte de base, soit jaune doré avec nuance de

rosé et par endroit violacé, soit violet clair rosé avec marbrure d'un violet très foncé tirant sur le rouge vin avec des points jaunes. Poids spécifique : 2720 kg au m³. Très beau marbre décoratif prenant un excellent poli mais assez fragile et demandant de nombreux soins, non seulement au sciage, mais à la mise en oeuvre où les masticages et les consolidations sont obligatoires. Ce marbre est surtout employé en ameublement. (10)

Notre curé, bien avant nos modernes diplômés HEC, sait qu'il ne suffit pas que le produit soit bon, encore faut-il le faire connaître ! Et pour assurer la diffusion d'un produit de luxe en cette fin du XVIII^e siècle, à qui s'adresser sinon aux gens importants en place ? Présomption ou trait de génie, Jérôme CLERC n'hésite pas à écrire, le 18 décembre 1771, à Monsieur TRUDAINE qui n'est autre que l'Intendant des Finances, autrement dit le ministre des Finances de Louis XV ! Il est vrai que ce dernier a fait savoir aux intendants de province qu'il désirait être informé des découvertes dont l'Etat pourrait tirer avantage.

Après avoir présenté sa découverte et déploré le manque d'ouvriers locaux capables d'en entreprendre l'exploitation, le curé se permet de faire des remarques :

"Il sort du royaume annuellement plusieurs millions de livres pour faire venir des marbres de l'étranger, pendant que peut-être celui-ci les surpasse pour la plupart en beauté. Ces sommes resteraient dans les Etats de Sa Majesté et soulageraient un grand nombre de sujets du Roy qui gémissent ici dans une affreuse misère.(...) Le Roy de Sardaigne n'a pas cru indigne de son attention une découverte de cette espèce dans ses états de Savoye et il fait exploiter en son nom cette carrière qui n'approche pas de la beauté de celle-ci." (11)

Le curé a frappé à la bonne porte. Les demandes d'explications qui résultent de sa démarche provoquent une effervescence soudaine dans les secrétariats de l'Intendant de Franche-Comté et de son subdélégué à Saint-Claude, Ignace BAYARD DE LA FERTE. On se montre tout d'abord sceptique. Un collaborateur de M.de LACORE répond à TRUDAINE qu'il "connaît déjà cette carrière par quelques échantillons de pierre peu diffé-

rente de celles qui abondent dans ce pays". Néanmoins il prendra soin de visiter les lieux et rendra un compte détaillé de sa visite. Echange de courrier, enquête et envois d'échantillons se succèdent durant une partie de l'année 1772, jusqu'à la visite de la carrière par M.de COUDEISON qui confirme les qualités du marbre et fait dresser une carte d'ailleurs entièrement fautive quant à la localisation de la carrière. (12)

Mais entre temps, les choses se sont gâtées entre les associés.

Si le curé se dit sensible à l'intérêt porté par les autorités à sa découverte, il ne cache pas son inquiétude sur la marche de l'entreprise. Il est plus ou moins évincé de sa direction et il espère que ceux qui le contrecarrent n'auront pas toute la réussite qu'ils en attendent. "Ce sont, dit-il, des gens peu expérimentés dans ce genre d'ouvrage qui, depuis plus de deux ans, ne font point travailler à la carrière, manquant de fonds et de crédit".

Pourtant, quoiqu'il en dise, les sieurs VUILLET et DELACROIX ont beaucoup investi en matériel. Ils ont le sentiment qu'un bail de 9 ans est une durée trop courte pour sécuriser un lourd investissement. Aussi, le 27 décembre 1771, ils signent une nouvelle convention avec les habitants de Chassal, cette fois-ci de 20 ans à compter de 1778, moyennant 230 livres annuelles. La location en forte augmentation prouve que la valeur du gisement est maintenant reconnue. Les locataires obtiennent le monopole de l'extraction sur tout le territoire de la communauté -cette clause est encore en vigueur dans les baux actuels- les habitants recevant en échange la priorité à l'embauche pour exploiter la carrière. L'acte dressé à cette occasion par Maître Michel ROSSET, notaire à Viry, précise les limites du terrain concédé encore reconnaissable de nos jours :

"...communaux "Vers les Essarts" qui ont pour confins à l'orient la roche de Ponthoux qui sépare le territoire de Chassal d'avec celui de Ranchette, en levant, du midi au septentrion jusqu'au bief Chatelan, d'occident la roche de la Cueille par la grande roche qui est au-dessus de la maison des Carraz jusqu'au ruisseau appelé sur le verger tirant à la Grange des Prés

par le sentier et de la grange tirant d'occident au levant à la grande roche par la grosse pierre." (13)

L'Intendant homologue ce nouveau contrat sans observation.

Le curé surpris par la manoeuvre réagit assez tardivement le 8 février en surenchérissant le montant du bail pour le porter à 300 livres. Ses efforts, un peu maladroits il faut bien le dire, puisque le bail est signé, n'aboutissent pas. Il tentera sans plus de succès de faire casser une convention, obtenant de l'Intendant deux ordonnances contradictoires, l'une le 27 mai 1772 qui confirme la convention du 27 décembre 1771, l'autre le 30 juillet 1772 assignant les associés et les habitants de Chassal devant sa juridiction. Mais ces derniers réagissent et se pourvoient en Conseil du Roi. Ce différend devenu une véritable affaire trouvera son épilogue à Versailles où le roi tranche souverainement. Par un arrêt pris en Conseil d'Etat le 4 août 1772, il ordonne que les sieurs DELACROIX et VUILLET continueront d'exploiter la carrière de Chassal, défense étant faite à toute personne de les troubler dans ladite exploitation. (14)

Dans ce conflit, les ex-associés du curé CLERC ont certainement bénéficié d'appuis. Il s'agissait pour eux d'éliminer un personnage embarrassant. Mais au-delà du simple différend entre personnes, ne sommes-nous pas en présence d'une manifestation locale d'un mouvement bien plus ample, celui d'une classe nouvelle partant à la conquête du pouvoir ? La bourgeoisie montante entend signifier aux clercs qu'ils ne doivent pas s'immiscer dans le monde des affaires. Dans une lettre adressée à TRUDAINE, le secrétaire de l'Intendant LACORE parle bien de manigances et se pose la question de savoir de quelle façon on pourrait dédommager le curé qui "est un bien digne homme à tous égards", conclue-t-il. (15)

La dissolution de la société intervient. DELACROIX et VUILLET avaient construit un chemin, des murs de soutènement, un bâtiment en bois de sapin. Ils avaient installé 4 scies à Quettant, le tout pour la somme de 2441 livres. (16)

Débarassés d'un associé procédurier certes, mais aussi frustré de sa

découverte, les sieurs DELACROIX et VUILLET n'en sont pas quittes pour autant de nouveaux recours devant les tribunaux. En octobre 1774, le voisin de la carrière Claude GROS qui loge à la Grange des Prés avec son frère Modeste, aidé de plusieurs ouvriers, s'avise de tirer du marbre de la carrière pour son compte personnel. A la requête des plaignants, Bruno THOMAS huissier signifie au délinquant "parlant à sa personne, à son domicile y étant exprès" que l'arrêt du Conseil du Roi fait empêchement à quiconque de troubler les-dits sieurs DELACROIX et VUILLET dans l'exploitation de la carrière. (17)

Durant une quinzaine d'années, on ne reparle plus de la carrière. Le curé aurait fait venir en 1774 une famille entière dont le chef s'appelait DEMAISON. Afin de donner à la pierre le poli qui convient, DEMAISON sciera les blocs au moyen de la scie à eau établie à Quettant. Mais le débit n'était pas proportionnel aux frais d'exploitation et de polissage, les ouvriers se découragèrent et la Révolution acheva de détourner l'attention de ces travaux. (18) Le négoce se poursuit par la vente de la pierre brute. Les blocs sont transportés sans grand obstacle sur la route royale jusqu'au port de Molinges. De là ils gagnent les départements voisins et surtout Lyon, emportés sur les trains de bois. (19) La famille DEMAISON n'a pas laissé de trace. Disparaissent aussi les associés VUILLET et DELACROIX.

Le curé CLERC a quitté la paroisse en 1781 pour gagner celle de Samognat près d'Izernore. Le bénéficiaire d'une cure plus importante faisait-il office de réparation ? Les documents sont également muets à ce sujet. Par contre, l'état-civil garde une nouvelle trace de Jérôme CLERC puisqu'il vient mourir à Chassal le 12 frimaire an IX, soit le 3 décembre 1800. Il avait 82 ans. (20)

Le procès-verbal de la première séance du conseil municipal de Chassal, en date du 22 février 1790, confirme l'arrêt de toute activité de la carrière en constatant l'inexistence de commerce rapportant quelque profit à la commune. On peut toutefois s'interroger sur la véracité de cette déclaration. Sous-estimer les ressources locales était déjà un procédé fort répandu lorsqu'il s'agissait de quémander

davantage du Pouvoir central. Car la carrière est toujours amodiée. Un acte notarié du 1er juin 1790 nous révèle en effet que les enfants et héritiers d'un certain Claude MARESCHAL ont cédé à Modeste GROS le bail de la carrière de marbre pour la somme de 624 livres. Pour une raison que nous ignorons, les associés DELACROIX et VUILLET n'ont donc pas poursuivi une exploitation qui leur était concédée jusqu'en 1798.

Modeste GROS cède à son tour ses droits sur la carrière à Louis BRASIER, négociant à Lyon, avec "les marchandises, outils, ustensiles, titres et papiers qui pourraient être en sa possession". Mais pas plus qu'il ne règle les 624 livres du premier marché, il ne se présente à la réquisition du notaire pour remplir ses obligations. Si bien que ce dernier ne peut que dresser un constat de carence et l'histoire en reste là. (21)

Ce dernier fait nous éclaire sur la personnalité de Modeste GROS que l'on a vu, en 1774, piller la carrière avec l'aide de son frère. Il se marie à Lyon le 25 juin 1780 à Claudine MEYNIER. Celle-ci se résoud à demander l'annulation de son mariage en 1800, son mari n'étant pas reparu depuis 5 ans. Ce divorce, le premier en date dans l'histoire de Molinges, laisse supposer que Modeste GROS ne fut que l'éphémère et sans doute dernier exploitant de la carrière au XVIIIe siècle.

Un dernier élément précise, sans l'éclairer beaucoup, la situation de la marbrerie pendant la même période. Le procès-verbal de la séance du Conseil Général de la commune de Molinges en date du 4 août 1793, fait état des "usines à scier le marbre exploitées à Quettant, amodiées par Claude, Jean Claude et Claude Antoine GRILLET au nommé MARCHAND de Lyon, exploitées actuellement par les frères OBLIN, ainsi que celle exploitée par Modeste GROS, lesquels frères GRILLET perçoivent annuellement un revenu de 84 livres, à raison de 72 livres du sieur MARCHAND et 12 livres de Modeste GROS."

LEQUINIO qui traverse la province vers 1795 évoque également la carrière et surtout la marbrerie. Avec l'étonnement un peu naïf qui le caractérise parfois, il note la technique en oeuvre : "les tables y sont sciées par des machines mues à l'eau de même que les planches de sapin aux autres moulins à scie dans tout le département", écrit-

il. Il ne manque pas de citer le curé CLERC "avec bien du plaisir", ajoutant : "tous les bienfaiteurs de la société méritent d'être connus". (22)

LA MARBRERIE MODERNE

Tandis que se développe l'épopée révolutionnaire puis impériale et que l'Europe retentit du fracas des armes, les broussailles envahissent un site prometteur retourné à son état originel de pâturage communal fréquenté par les chèvres.

Plus de vingt années passent.

La France de la Restauration, cruellement amputée de ses éléments les plus virils par les guerres interminables, a soif de conquêtes pacifiques. C'est le début de l'ère industrielle. Des entreprises se créent dans les régions minières, près des ports, dans les villes et villages berceaux de familles entreprenantes. Elles deviendront plus tard des empires industriels colossaux.

Les milieux d'affaires de Saint-Claude ont des ambitions plus modestes. Mais ils cherchent également à développer et à diversifier leurs commerces. C'est ainsi qu'en 1822 on se souvient de la carrière de Chassal. Une société composée de MM. LAMY, THOMAS, COMMOY et BOUDON, tous de Saint-Claude, forme le projet de reprendre son exploitation. Le 17 octobre 1822, un bail est signé avec la municipalité de Chassal qui loue la carrière 120 francs par an, à condition que le travail soit offert en priorité aux habitants de la commune. (23) Les préparatifs de la remise en exploitation durent deux années pendant lesquelles la location est ponctuellement réglée. Puis Félix BOUDON se met au travail. (24)

Félix BOUDON, deuxième homme providentiel, est en fait le véritable fondateur de la marbrerie de Molinges. L'atelier de transformation du marbre va désormais prendre une place prépondérante dans la vie économique des deux villages et on en parlera beaucoup plus que de la carrière. Ce créateur d'entreprise, pour reprendre un mot à la mode, est né à Dole le 2 juillet 1786. Rien, semble-t-il, ne le prédestinait à ce rôle puisqu'au moment des faits, il est fonctionnaire des impôts, tenant la caisse de la Recette de Saint-Claude. Il a épousé une certaine Thérèse Sabine COMMOY, dont il aura une bonne douzaine

d'enfants (il en restera 9 au partage de sa succession). C'est un homme d'action, il a les qualités requises pour se lancer dans les affaires et, sans doute, reçoit-il les concours financiers nécessaires.

Sous son impulsion, d'importants travaux sont immédiatement entrepris à la carrière. Il emploie pour cela, non seulement tous les gens disponibles de Chassal, mais encore des ouvriers des communes voisines. Les investissements qu'il opère le conduisent tout naturellement à rechercher, à l'exemple de ses prédécesseurs, un bail de longue durée. Le Conseil municipal de Chassal conscient de l'enjeu est convoqué en réunion le 13 janvier 1827 ; il constate que M. BOUDON a fait faire à ses frais un chemin de desserte :

"...Désireux de l'encourager dans son entreprise, craignant que l'aisance apportée dans les foyers ne disparaisse si la carrière ferme de nouveau, considérant qu'il est de son devoir de s'assurer un revenu et du travail pour tous les habitants", il décide de prolonger le bail en cours pour une période de 9 ans et d'en reporter le terme au 1er mai 1841. (25)

Il faut imaginer l'état d'esprit d'une municipalité qui voit s'ouvrir pour une population démunie de ressources un avenir moins incertain. Faisant référence aux habitudes séculaires qui envoyaient sur les routes de l'Est de la France les peigneurs de chanvre en quête d'un revenu d'appoint, les édiles soulignent l'intérêt de trouver un travail sur place, plus pénible peut être, mais mieux rémunéré. Un ouvrier carrier avec 1 franc à 1 franc 50 par jour gagne deux fois plus qu'un peigneur de chanvre qui ne rapportait guère que 60 francs d'une campagne de 3 mois. La fin de la migration saisonnière est la première conséquence de la réouverture de la carrière. Il n'y a guère que les colporteurs qui poursuivent leur métier d'errance.

La deuxième conséquence est l'arrivée des premiers immigrants. Tous tailleurs de pierre ou carriers, ils ont quitté leur Savoie natale, qui n'est pas encore française ne l'oublions pas, pour encadrer nos paysans peu formés aux techniques à mettre en oeuvre. Ils ont nom : Jean Joseph MOGENET et Jean Jacques DUBOIN de Samoëns, Jacques DUCE de Talinges. Ils

seront bientôt suivis de Suisses comme Antoine MULIBACH qui vient de Lucerne et Marc François PANCHAUD de Lausanne. Certains d'entre eux contractent mariage et ne quitteront plus la vallée où leur nom se perpétue jusqu'à ces dernières années. La population nouvelle se complète d'Alsaciens, de ressortissants du Doubs, de l'Isère. Bref, c'en est bien fini du cadre étroit de la paroisse où l'arrivée d'une belle-fille ou d'un gendre étranger au pays faisait figure d'événement.

Félix BOUDON prend pied à Molinges en achetant un terrain de 20 ares 70 à Quettant. Il demande aussitôt l'autorisation d'élever un atelier à l'emplacement de l'usine qui servait autrefois à l'ancienne exploitation du marbre. La force motrice proviendra du courant d'eau pris dans le Longvirv qui fait mouvoir depuis des temps immémoriaux le moulin de Quettant placé de l'autre côté de la route royale.

Charles X accède à la demande le 29 mai 1827. Cette autorisation est le véritable acte de naissance de la marbrerie de Molinges dont l'implantation ne fait désormais que s'étendre, absorbant en phase finale de son développement tous les terrains environnants jusqu'au moulin multiséculaire qui sera rasé en 1879. Mais à l'examen des documents, il semble bien que Félix BOUDON n'ait pas attendu la permission royale pour édifier ses bâtiments. En effet, depuis un an ou deux, on tranche, on taille et on polit le marbre à Molinges.

Reprenant une idée du Directoire et pour développer l'industrie et le commerce, le Gouvernement encourage et organise des expositions à Paris (27). Ces manifestations préfigurent les expositions dites universelles qui suivront. Un jury examine les objets présentés au public par les fabriques et attribue des prix sous forme de médailles ou de diplômes. L'organisation, le recensement et la collecte des objets admis à concourir sont organisés sous l'autorité du Préfet de chaque département. A l'appui des objets qu'il présente, chaque fabricant est tenu d'établir un document descriptif complet sur son entreprise.

Félix BOUDON ayant décidé d'être présent à l'exposition qui doit s'ouvrir au Louvre le 1er août 1827 (la précédente avait eu lieu en 1819), nous

avons la chance de posséder une excellente source de renseignements, sous forme de 7 pages manuscrites datées du 4 mai de la même année, sur la marbrerie de Molinges. (28)

Joseph CARRAZ, voiturier à Chassal, transporte deux caisses à la Préfecture du Jura. La première contient une cheminée à colonne -dite chauffe-panse parce que l'on s'y chauffait le ventre en bavardant accoudé au linteau- en marbre violet composée de 10 pièces ; la seconde renferme une cheminée à capucine en marbre rose et en 6 pièces. Disons sans plus attendre que ces deux chefs-d'oeuvre seront médaillés à l'exposition de 1827, ce qui place d'emblée la marbrerie en bonne position.

Le document accompagnateur de l'envoi nous apprend que Félix BOUDON dirige personnellement les travaux d'exploitation de la carrière, l'établissement des machines et l'usinage du marbre. Dans un premier temps, au prix de travaux considérables et coûteux, il a réparé les dommages causés par les petits moyens de ses prédécesseurs, débarrassant le banc de marbre de toute une partie fissurée et inutilisable. Au fur et à mesure de l'avance, le banc prend de l'épaisseur. Il est maintenant de 2 à 3 mètres sur un front d'attaque de 180 mètres. A défaut des moyens modernes que nous connaissons aujourd'hui, le procédé d'extraction laisse rêveur. Donnons la parole à Félix BOUDON :

"Pour obtenir le marbre on doit purger par devant et par dessus la roche sans valeur, faire en dessous une profonde tranchée pour recevoir 60 à 80 coins de fer et 8 à 10 forts leviers longs de 10 mètres que je fais charger à l'extrémité éloignée du banc de plusieurs milliers pesants de pierres. Ce banc fut partagé dernièrement en plusieurs pièces de différentes longueurs sur une profondeur de 1,50 mètre à 2 mètres, mais une portion de 4 mètres a résisté à mes efforts. Ces pièces étant soulevées de quelques centimètres, il s'agit de les éloigner de la taille. Pour cela, j'emploie des crics, des coins, des leviers de 10 à 20 mètres, des poulies, des mouffles, des treuils, des cabestans, des pieds de chèvre, etc..."
Nous demeurons confondus par les

techniques mises en oeuvre. La pierre fragile ne permet pas l'emploi d'explosifs et apparemment très peu le choc des masses puisqu'il est fait usage de la pression exercée par des leviers sur des coins pour détacher du banc les blocs convoités. Les blocs sont ensuite partagés selon les veines perpendiculaires de la pierre elle-même débarrassée des parties de mauvaise qualité pour obtenir une réduction de poids. Douze ouvriers sont ainsi parvenus à extraire un grand nombre de blocs de 2 mètres et au-dessus et 9 blocs très beaux et très sains de 6 et 10 m³.

La carrière est éloignée d'environ 30 minutes de marche de l'usine. Le chemin est presque partout descendant. Ce sont des chevaux et des boeufs qui tirent de forts chariots à 4 roues construits spécialement et capables de transporter des blocs de 15 tonnes. Mais un engin est à l'étude qui doit être en mesure de transporter une charge de 30 tonnes, sans bêtes de somme mais avec le concours de 10 hommes (sic). L'usine de Quettant comporte 4 scies mues par une roue hydraulique. Deux sont à double châssis. Elles contiennent ordinairement ensemble 120 à 150 lames, quelquefois jusqu'à 200. Deux scies sont destinées à partager en tranches les gros blocs de 2 à 2,50 mètres de long. Elles peuvent contenir chacune 30 lames. Une à double châssis sert à partager en tranches les petits blocs ou à scier les colonnes pour cheminées : elle peut contenir 100 lames. Il n'est cependant pas possible de faire fonctionner toute l'installation simultanément, la roue ne développe pas suffisamment de force.

Quatre ouvriers surveillent en permanence les scies, portent et lavent le sablon, poudre gréseuse provenant d'un gisement situé à Viry qui sera remplacé au début du siècle par du grès de la région parisienne. Ils se remplacent par 2 toutes les 6 heures, de jour comme de nuit, dirigés par un chef qui place les blocs et ajuste les lames. La taille se fait comme partout. Elle occupe 6 à 10 ouvriers, plus un appareilleur. Une machine sert à dresser les tranches qui, en raison de leurs inégalités, donneraient trop d'ouvrage aux ouvrières polisseuses. Des tours de différentes formes creusent, découpent et polissent les objets tels que colonnes, bénitiers, mortiers,

tables à thé, etc... 6 à 10 ouvriers sont employés dans cet atelier. Le personnel est complété d'un forgeron et d'un charpentier qui assurent la construction et l'entretien des machines et des outils de la fabrique comme de la carrière.

Lorsqu'on totalise le personnel employé, plus de 50 ouvriers sont ainsi rassemblés au sein de l'entreprise. Ils ont quitté les petits métiers exercés à domicile ou durant la morte saison au cours de migrations. D'autres ont abandonné la ferme familiale qui ne nourrit plus tous ses enfants et même si le temps des récoltes les rend pour quelques jours à l'occupation traditionnelle, nous assistons bien là à la naissance de la prolétarisation dans la basse vallée de la Bienne. Jusque là, moulins, scieries, foulons à chanvre et battoirs, animés par les roues à eau, n'étaient servis que par les membres d'une famille aidés parfois d'un ou deux manoeuvres. La marbrerie vient de franchir le seuil qui sépare le système domestique de l'usine urbaine, selon l'expression empruntée à Claude-Isabelle BRELOT (29). Il n'y a guère à cette époque que la filature DUMOULIN, la papeterie CHAPUIS à Saint-Claude et la tréfilerie de La Rixouse qui relèvent de la même situation. La quasi-totalité de l'industrie haut-jurassienne reste tributaire du système qui plongeait le Sous-Préfet dans une grande perplexité lorsque l'administration napoléonienne lui demandait, en 1806, de fournir le nombre d'entreprises de son arrondissement et leur effectif ! Il répond que "la situation est tout à fait particulière, chacun travaillant en famille pour le compte d'un négociant et qu'il n'y a guère que des ateliers de 2 à 3 ouvriers." (30) Dans ces conditions, il était difficile au fonctionnaire local de répondre que sa région possédait 100 fabriques au sens où l'entendaient les instances parisiennes ! Adrien BILLEREY (31) note que la roue hydraulique, en métamorphosant l'industrie de la tournerie, causera la crise luddiste de septembre 1831. Elle conduira quelques tourneurs à louer leur place dans les ateliers tout en gardant leur outillage, l'usage de leur matière première et bien entendu, leur clientèle de négociants.

Un siècle et demi plus tard, la survivance de l'artisanat montre comme il a été difficile de couper le haut-

jurassien de ses racines individualistes servies par son adresse et son esprit créateur pour le fondre dans l'anonymat du tâcheron.

La marbrerie n'eut pas ces problèmes. En marge des industries traditionnelles à qui elle ne portait pas ombrage, elle restera longtemps encore, dans cette partie de la vallée de la Bienne, un exemple non discuté de l'inevitable transformation qui s'opère dans le monde ouvrier. Et lorsqu'apparaîtront, peu avant la fin du siècle, les diamanteries puis les tourneries, elle aura déjà un passé de la pratique prolétarienne.

En attendant, en cette année 1827, la marbrerie produit des objets et les vend. A titre d'exemple, une table ordinaire coûte de 3 francs à 3,50 francs le pied carré, les cheminées à capucine de 36 à 50 francs, celles à colonne de 130 à 200 francs. Les objets qui partent pour l'exposition, y compris l'emballage et le transport à Lons-le-Saunier, seront facturés 180 francs pour la cheminée à colonne et 60 francs pour celle à capucine. Félix BOUDON commerce avec la Suisse pour le marbre brut qui vaut 6 à 9 francs le pied-cube selon la longueur, alors que le marbre en tranches coûte de 1,75 à 2 francs le pied-carré. La Franche-Comté, l'Ain, le Lyonnais et le Dauphiné constituent les débouchés naturels pour le marbre brut comme pour les produits finis.

Félix BOUDON aurait sans doute donné un essor tout particulier à son entreprise s'il ne décédait prématurément en 1834, à l'âge de 48 ans. L'actif de ses biens est estimé à 142 692 francs, ce qui représente environ 2 millions de nos francs, ce qui n'est pas mal. (32) La marbrerie entre pour 1000 francs dans cette estimation alors que la tréfilerie de La Rixouse figure pour 12 000 francs. Car le couple BOUDON possède également les usines de Rocheblanche ce qui permettra à la veuve BOUDON d'user du titre de Maître de Forges, à l'égal des SCHNEIDER ou des DE WANDEL dans les actes soumis à sa signature.

Madame BOUDON succède à son mari, sans doute par personne interposée, à la tête de la marbrerie. Le chiffre d'affaires de 1835 se monte à 40 000 francs et, en 1840, le bail de la carrière est renouvelé pour 5 ans. (34) Pourtant, l'entreprise périclète, faute

sans doute d'une direction efficace et ne tarde pas à être déclarée en faillite. Dès 1843, des transactions sont ouvertes entre la Municipalité et le syndic de faillite. (35) La carrière revient à la commune qui obtient l'autorisation judiciaire de faire vendre les blocs abandonnés sur le carreau. Dans le même temps, le bail est résilié, le preneur se montrant incapable de régler l'amodiation.

RENAISSANCE DE L'ENTREPRISE

Neuf ans après la disparition du fondateur, c'en est-il fait de la marbrerie ? On pourrait le croire. Eh bien, pas du tout. Elle a suffisamment donné de preuves de sa vitalité durant une dizaine d'années pour séduire un entrepreneur. C'est un Parisien, Joseph DARGAUD, demeurant 29, Faubourg Montmartre, qui s'intéresse à l'affaire. Il fonde, le 1er novembre 1849, une société en commandite rassemblant des associés très disparates. Il y a là Joseph Benjamin GAUTHIER, propriétaire à Chabeuil (Drôme), Prosper MOURAUD, ancien Représentant du Peuple, architecte, Aristide BERARD, Ingénieur civil des Mines, Serge Maurice VASSEUR, Consul à Venise, Louis GIRARD de Paris et un autre ingénieur : Jean Baptiste PLATTARD de Juliéna. Sous la dénomination de "DARGAUD & CIE, Société de la marbrerie mécanique", la Société au capital de 100 000 francs, dont le siège est à Molinges, se fixe comme objet l'exploitation de divers brevets d'invention pour tailler et guillocher les pierres, les bois et les métaux. (36)

A la satisfaction de tous et après 8 ans de sommeil, la marbrerie ouvre à nouveau ses portes. Le 16 août 1852, Joseph DARGAUD renouvelle le bail de la carrière, toujours pour un montant de 300 francs. La société initiale est assez rapidement dissoute au profit d'une autre constituée entre MM. DARGAUD, MOURAUD, GAUTHIER et ROLLAND. GAUTHIER et ROLLAND sont des nouveaux venus. Emile GAUTHIER est le fils d'un médecin militaire. Il réside à Bourgen-Bresse où il exerce l'emploi de Chef de Division à la Préfecture de l'Ain. Nous ne tarderons pas à reparler de lui (37). ROLLAND est négociant et déclare demeurer à Molinges.

Sous l'impulsion de la nouvelle équipe ainsi constituée, la marbrerie

dirigée par Joseph DARGAUD en personne se hisse au niveau des entreprises importantes de l'époque. Elle emploie 50 ouvriers dont les salaires journaliers varient de 1,75 à 3,50 francs. Huit châssis, 80 lames, des tours, des raboteuses servent à l'usinage. Le chiffre d'affaires annuel est porté à 60 000 francs. La marbrerie est présente à l'Exposition Universelle de Paris de 1855. Elle y fait admirer un guéridon, une corbeille à la Médicis et deux coupes. Mais elle n'obtiendra pas de récompense. (38)

Au cours des années qui suivent, nous assistons au développement de la fabrique rendu possible par l'achat des terrains environnants mais surtout par la faculté de faire dériver les eaux de la Bienne. Le problème de la force hydraulique se posait en effet, le Longviry n'étant pas capable de satisfaire des besoins en énergie de plus en plus grands. Le 11 août 1860, Napoléon III autorise la construction d'un ouvrage de 41,50 mètres sur la Bienne, à 270 mètres en aval du confluent du Longviry. Le niveau légal de la retenue est fixé à 5,13 m, le point pris pour repère étant situé en contrebas du sommet du rez d'aval et de gauche du pont situé sur le Longviry. En 17 articles, le décret signé au camp de Chalons précise les obligations de DARGAUD et de ses successeurs qui devront entre autre acquitter une redevance annuelle de 60 francs à verser dans la caisse du Receveur de l'Enregistrement et des Domaines, le montant de cette redevance étant révisée tous les 30 ans. Ajoutons que la commune de Chassal, quelques années auparavant, n'avait fait aucune difficulté pour vendre la portion de terrain sur lequel le barrage devait prendre appui. (39)

Cette réalisation va permettre une extension considérable de l'entreprise. L'effectif passe à 60 ouvriers occupés à la marbrerie, plus l'équipe des carriers. Ces derniers sont payés de 3 à 3,50 francs la journée d'été et la moitié pendant l'hiver. Les tourneurs sur marbre ont alors de 3 à 5 francs.

Joseph DARGAUD semble s'effacer devant un de ses associés, Emile GAUTHIER. C'est lui le plus souvent cité dans les différends qui opposent périodiquement le marbrier et la commune de Chassal. Car tout n'est pas parfait dans leur relation : communaux encom-

brés de déblais, chemins défoncés par le passage incessant de lourds fardeaux, autant de griefs qui conduisent à des mises en demeure voire à des poursuites (40). Mais les baux sont malgré tout renouvelés sans problème y compris celui d'une petite carrière, lieu-dit "Sur les cueilles", de l'autre côté de la Bienne qui recèle un banc de "jaune Lamartine" et qui est exploitée depuis 1852. (41)

Le 22 juillet 1865, Emile GAUTHIER devenu le gérant de la société et locataire de ses installations pour 8000 francs par an, rachète les parts de ses associés et fonde avec des membres de sa famille la "Compagnie de la marbrerie de Molinges" au capital de 120 000 francs. (42)

Un inventaire complet de la fabrique est adressé au Tribunal de Commerce. Les structures occupent alors une superficie de 32 ares. Dans l'angle formé par le confluent de la Bienne et du Longviry se trouvent deux bâtiments servant de remises auxquels font suite deux chantiers à découvert formant terrasse sur la Bienne. Deux autres bâtiments abritent les scies mues par les eaux de la Bienne. Ils sont séparés par un troisième chantier d'un bâtiment qui contient au rez-de-chaussée 4 châssis de sciage, au 1er étage un atelier de polissage, au second un logement avec un grenier. Un hangar avec 4 scies à débiter le marbre utilise l'eau du Longviry à l'aide de 2 roues. A sa suite, deux bâtiments contenant forge, entrepôt, caves, atelier de rabotage, avec au 1er étage un second logement et un grand magasin, précèdent le hangar de menuiserie et un atelier avec magasin.

La machinerie est représentée par 8 châssis en bois et en fer pour scier et débiter le marbre, 7 machines servant à tailler et raboter complétés d'un tour en fer et bois pour tourner le marbre et d'une forge tout équipée. La société possède encore une pièce de terre "Sur la roche des Tabourins" de 12 ares où est exploitée une carrière de marbre jaune veiné, plus 3 petites pièces indivises avec MM.SALE et CHAVERIAT et renfermant des marbres brocatelles jaunes. C'est la carrière ouverte "Sur les Cueilles".

Quatre-vingt ouvriers sont employés dans l'entreprise auxquels il faut ajouter, outre le personnel féminin qui travaille à l'usine, un grand nombre de

polisseuses à domicile. En effet, toutes les pièces de marbre qui n'offrent pas de surface plane, tels les objets moulurés, sculptés ou guillochés sont polis à la main. Pratiquement toutes les cuisines du village comportent une plaque de pierre brute posée sur deux tréteaux qui sert de table de travail. Sur cet établi grossier, à l'aide d'un mélange abrasif, les femmes et les filles de marbriers frottent à longueur de journée pour un salaire de quelques sous, les pièces de marbre que leur père ou leur mari rapporteront à l'usine sur une petite charrette à deux roues.

La marbrerie s'introduit au coeur des foyers comme elle a déjà envahi l'état-civil. La profession de marbrier est en passe d'égaliser celle de cultivateur en atteignant 30% des mentions. On trouve encore des douaniers en poste à Molinges, l'instituteur et le percepteur, un nombre déclinant de cultivateurs et quelques irréductibles tourneurs sur bois. Ces derniers conserveront toujours une certaine méfiance à l'égard de l'usine tentaculaire. Pourtant, on devient déjà marbrier de père en fils et des familles entières ont tous leurs membres parmi le personnel de l'usine. Il est à noter que seule la commune de Molinges connaît cette évolution. L'état-civil de Chassal de la même époque est un exemple de continuité : tous les habitants sont sensés être cultivateurs, si l'on en croit le secrétaire de mairie !

Joseph DARGAUD, le rénovateur évincé de la marbrerie, tente d'édifier de l'autre côté de la route, dans l'ancien moulin, une tournerie et une filature de laine. L'une et l'autre de ces industries ne laisseront aucune trace et leur promoteur malchanceux décèdera le 8 juillet 1872.

Entre temps, la guerre de 1870 a ramené sur notre sol un long cortège d'horreurs. La capitale est isolée et ses habitants subissent les affres du siège. Cela a pour conséquence d'entraîner la désolation dans la vallée de la Bienne. Le conseil municipal de Molinges déplore la paralysie complète de la marbrerie qui travaillait pour Paris. Le maire demande que l'on avance la date des coupes affouagères pour occuper les chômeurs et pour utiliser les feuillages à la nourriture des animaux victimes de la sécheresse. (43) Consternation également à Chassal : le

12 mars 1871, les baux de la carrière ne trouvent pas preneur. Sans doute Emile GAUTHIER craint-il que Paris, qui vient de recouvrer la liberté, ait d'autres préoccupations que l'achat du marbre de Molinges ? La ville n'a-t-elle pas été taxée de 200 millions de francs à payer aux Prussiens, Bismarck ayant déclaré : "Elle est une demoiselle assez riche et bien entretenue pour payer sa rançon" ? (44)

L'espoir renaît le 12 septembre. Emile GAUTHIER reprend les deux carrières à bail mais la commune de Chassal n'en retirera que 290 francs par an. La marbrerie impose désormais sa loi. Son implantation est telle que nul ne s'aviserait de lui disputer un marché. En cette fin du XIXe siècle, les salaires sont encore très bas, bien qu'une évolution se dessine. S'agissant de la marbrerie, on a travaillé 320 jours en 1881 ; un contremaître a gagné 2,75 francs par jour, un ouvrier majeur 2,50 f mais assez curieusement un manoeuvre de chantier 3 francs. Dix ans plus tard en 1891, avec 300 jours de travail, le contremaître a vu son salaire passer à 5 f, le surveillant-marqueur 3,50 f, l'ouvrier majeur est resté à 2,50 f, l'ouvrier de 15 à 21 ans gagne 2 f et les femmes 1,50 f. (45)

Depuis bien des années déjà, on l'a vu, la marbrerie tient la première place dans la vie locale. Elle ne fait pas qu'enrichir ses propriétaires successifs ; elle les hisse au niveau des notables appelés à diriger également la commune. Nommé maire en 1857, Joseph DARGAUD sera reconduit dans ses fonctions jusqu'en 1870. En septembre 1870, "sous l'empire des lois sincèrement démocratiques qui nous régissent enfin, le soin de la nomination du maire appartient au conseil municipal". C'est Olivier BOUVARD qui sera le maire éphémère à l'avènement de la Troisième République. Ephémère parce que bien vite, malgré l'institution du vote et une opposition désormais légale, l'écharpe revient au notable, en l'occurrence à Emile GAUTHIER, le plus riche négociant de la commune. Il est élu en avril 1871.

A l'opposé de Joseph DARGAUD, clérical, qui a favorisé l'installation de religieuses à l'école de filles, Emile GAUTHIER est ardent républicain.

Dès son accession à la mairie, soutenu il est vrai par l'ensemble du conseil municipal, il transmet une adresse au Président de l'Assemblée Nationale en faveur de la Commune de Paris. Dans le style du temps, il termine son message par ces mots :

"L'Assemblée Nationale permettra-t-elle la continuation de la lutte horrible engagée entre frères ? N'oubliez pas que le Prussien a toujours un pied sur notre poitrine !" (46)

Une interruption de quatre années donne la mairie à Jean Baptiste PERRIER mais elle reviendra bien vite à Nicolas GAUTHIER, le fils d'Emile. En définitive, pendant 63 ans, marbrerie et municipalité iront de pair, dirigées par le même homme. Ceci ne constitue pas en soi une particularité ; nombre de villages et même des bourgs importants relèvent de la même situation. Constatons simplement que la marbrerie confère à ses dirigeants un pouvoir hégémonique qui freine sans doute l'évolution dans d'autres domaines industriels comme par exemple celui de la tournerie.

L'AGE D'OR

Avec Nicolas GAUTHIER, que nous venons de découvrir, la marbrerie ouvre un nouveau chapitre de son histoire, au point que l'on ignorera l'oeuvre de ses devanciers et qu'il passera plus tard pour le fondateur de l'entreprise ! Né à Bourg-en Bresse le 17 février 1852, quelques mois avant l'arrivée de sa famille à Molinges, Nicolas GAUTHIER conduira avec une égale réussite une carrière d'industriel et une carrière politique. De bonne taille -il mesure 1m 72- de belle prestance et portant la barbe avec distinction, il en impose par sa vive intelligence, sa franchise et sa droiture perceptibles dans l'éclat d'un regard pénétrant qui ne cache pas tout à fait une certaine douceur.

Elu successivement maire, Conseiller d'Arrondissement puis Conseiller Général, il sera en 1918 vice-président du Conseil Général du Jura. Radical-socialiste grand teint, ses démêlés avec les prêtres qui se succèdent à la cure de Molinges nourrissent une volumineuse correspondance qu'une écriture minuscule semble rendre encore plus confidentielle. Avec cela,

érudit, grand musicien passionné d'opéra, ce qui l'amène à porter tout naturellement une attention particulière aux Enfants de la Bienne, fanfare fondée le 8 février 1875. (47) Sous son mécénat et sa présidence active, la société de musique va devenir célèbre et se couvrir de lauriers en participant aux concours internationaux de Turin puis d'Alger en 1912. Toutes les familles de Molinges possèdent encore dans leurs archives des souvenirs de ce voyage.

Sous l'impulsion de Nicolas GAUTHIER, la marbrerie atteint son apogée. Depuis longtemps d'ailleurs, on ne se contente plus de travailler le seul marbre local. Mais Nicolas GAUTHIER ouvre de très nombreuses carrières, 15 au total, dans des régions aussi diverses que le Dauphiné, l'Ariège, les Pyrénées, le Var, à Comblanchien et même à Carare. Dans la maison qu'il a fait construire en 1913 au village -jusque là il résidait lui-même à Quettant- il faut voir non seulement les cheminées, mais les murs de son bureau. Des marbres de toutes provenances y sont enchâssés formant comme une vitrine permanente à l'usage des visiteurs. Dans cette présentation, la maîtresse de maison, née ROCH -un nom prédestiné- d'une très ancienne famille de la paroisse, restait dans son élément. Partageant l'attachement de son mari pour la pierre noble, elle en connaissait toutes les variétés et toutes les origines et pouvait à l'occasion se montrer parfaitement capable de passer un marché.

Tout le secteur de Quettant, soit près de 2 ha, appartient désormais à Nicolas GAUTHIER depuis le rachat de l'ancien moulin démoli en 1879, sur l'emplacement duquel est édifiée une scierie à bois destinée à fabriquer les cadres et emballages nécessaires à l'expédition des marbres travaillés. (48) La frontière naturelle entre Chassal et Molinges constituée par le cours du Longvirvy est elle-même franchie. Un chantier de stockage des blocs est ouvert sur la commune voisine.

En 1907, l'instruction d'une plainte déposée par les riverains à l'encontre d'Henri PERRIER de "Vers l'eau", celui-ci retenant l'eau trop longtemps au détriment des utilisateurs situés en aval, nous permet d'apprendre qu'à la veille de l'électrification complète le

modeste Longvirvy n'anime pas moins de 11 roues hydrauliques. Ces roues monumentales, de 3 à 5 m de rayon, recevant l'eau par-dessus ou par-dessous, mettent en mouvement un battoir à blé, un moulin traditionnel, 6 châssis de scieries classiques, 19 tours à bois, 27 engins de la chamoiserie auxquels s'ajoutent 2 tours, 6 raboteuses et 4 débiteuses de la marbrerie. (49) Mais c'est bien à la Bienne, avec son débit permanent et plus important qu'il revient d'animer les châssis et la plus grande partie des machines de la marbrerie. L'électricité prend le relais et 3 turbines répondent désormais aux besoins.

La marbrerie occupe plus de 100 ouvriers : on en compte 120 en 1889 lorsqu'une crue du Longvirvy emporte le barrage, les réduisant au chômage. Sa production ne cesse de croître. Les cheminées de marbre que toute maison bourgeoise se doit d'avoir constituent la chance de l'entreprise. C'est par wagons entiers qu'elles quittent Molinges, une centaine de tailleurs de pierre en assurant le montage sur place.

A cela, il faut ajouter la production de coupes, de stèles, de monuments funéraires, les autels d'églises, les bénitiers et les éléments architecturaux entrant dans la décoration des palais. C'est ainsi qu'en 1909 partent pour le Casino de Cannes les pilastres et les colonnes de la salle de baccarat. Si la basilique de Lisieux renferme 500 tonnes de brocatelle de Chassal, de nombreux hôtels de style rococo à travers la France, le Palais des Assemblées Algériennes à Alger, le Palais de la Méditerranée à Nice et un grand nombre de devantures de magasins ou d'escaliers à Paris, Lyon, Chambéry, Le Havre, Evian en sont également pourvus. Nous ne serions pas dépaysés de gravir les marches de l'escalier monumental du Théâtre de Caracas tout de brocatelle jaune.

Les expositions successives de 1878, 1889, 1900 consacrent la renommée de la marbrerie et illustrent, par la délivrance de diplômes et de médailles, la reconnaissance d'une technicité et d'un savoir-faire des marbriers de Molinges qui placent leur entreprise au tout premier plan de la profession. Catalogue offrant plus de cent modèles de cheminées et comportant une édition

en langue anglaise, réseau serré de dépôts et de correspondants tant en France qu'à l'étranger assurent la promotion et les ventes. Les services d'enquêteurs renseignent sur la solvabilité des clients, sur le degré de confiance à leur accorder. Bref, rien n'est négligé pour favoriser la bonne marche et l'expansion de la marbrerie. (51)

C'est à une entreprise moderne et prospère que la première guerre mondiale donne un coup d'arrêt. La tragédie a, dans un premier temps, les conséquences humaines que nous connaissons. Nicolas GAUTHIER, ce maire qui, trop souvent hélas, coiffe son chapeau melon pour porter le télégramme fatal aux familles atterrées, perd lui-même ses deux fils. Georges est tué dans la Somme le 26 août 1916 et Emile, l'aîné, meurt à Molinges le 12 mai 1919 des suites d'une intoxication aux gaz asphyxiants.

Sans descendance dans laquelle il puisse entrevoir une possibilité de succession, c'est un homme meurtri, âgé de 68 ans, qui remet l'entreprise à la Société des Marbres, Pierres et Granits dont le siège est à Paris. Il revient à la M.P.G., comme on dira dorénavant, et à son usine de Molinges dirigée par Léon GUINET, de réaliser le Monument aux morts. D'un coût de 11.000 F couvert par une souscription publique, il sera érigé à l'entrée d'un terrain donné à la commune par Nicolas GAUTHIER en 1913, pour compléter l'aménagement de la place. Le meilleur graveur de la marbrerie s'applique à fixer à jamais dans la pierre les noms des 25 enfants de la commune qui donnèrent leur vie à la défense de nos libertés.

Nicolas GAUTHIER, Chevalier de la Légion d'Honneur et Maire en exercice, meurt le 11 mai 1924. Il repose, avec les membres de sa famille, dans un mausolée du cimetière qui est lui-même un monument élevé à la gloire de la marbrerie.

LA CARRIERE SOUTERRAINE

Bien qu'elle ait continué à alimenter l'usine en marbre de belle qualité depuis plus de 100 ans maintenant, nous avons un peu abandonné dans nos propos la carrière de Chassal par laquelle tout a commencé. L'ancienneté de l'exploitation se mesure à l'espace considérable de 600 m sur 70 m

que constituent le carreau de la mine et le remblai. L'étendue de cette surface plane témoigne des milliers de m³ de pierre bonne ou mauvaise qu'il a fallu extraire, trier et manutentionner. Le banc de brocatelle, très délimité, mesure de 2 à 2,6 m d'épaisseur. La situation de la carrière, à flanc de montagne, oblige à dégager un volume toujours plus important de roche stérile au fur et à mesure de la progression. Le banc lui-même n'est pas horizontal. Il s'enfonce au contraire selon une pente assez accusée. Ces deux phénomènes conjugués conduisent la Direction à envisager une exploitation souterraine. Celle-ci est entreprise dès 1929, malgré les inconvénients prévisibles. C'est un exemple rare en France (St-Restitut, Drôme).

Auparavant la garantie de durée du bail a été obtenue par la signature d'une convention de 23 ans liant la commune de Chassal à l'exploitant jusqu'en 1952, moyennant une location annuelle d'un montant de 5000 f. L'absence de clauses de révision et surtout d'indexation dans les conditions du bail allait avoir de fâcheuses conséquences pécuniaires pour le bailleur. L'inflation continue avant la Seconde Guerre mondiale, puis galopante après la Libération oblige le Maire de 1946 à intervenir. Mais, lié par ses engagements antérieurs, il ne peut que prier humblement la Société M.P.G. de faire un geste. En ne manquant pas de faire observer que rien ne l'y oblige, cette dernière consent à quintupler le loyer de la carrière qui passe à 25.000 F. Sur quoi le maire adresse personnellement ses remerciements pour cette générosité... Les choses ne s'améliorant pas sur le plan monétaire, la municipalité de 1948 obtient la signature d'un avenant à la convention de 1929, fixant la redevance annuelle à 45.000 F et introduisant une clause de révision annuelle en fonction des cours de la vente des marbres. (52) Les baux actuels de durée normale sont basés sur un revenu annuel garanti de 30.000 F auquel s'ajoute une redevance calculée en fonction du volume d'extraction indexé sur le prix moyen du m³ de la brocatelle. Grâce cet accord, certaines années, le revenu de la carrière a pu atteindre 100.000 F.

Mais revenons à 1929 et au changement de technique d'extraction. On se souvient du procédé archaïque employé

par Félix BOUDON pour détacher du banc les blocs à usiner consistant à utiliser des coins de fer et des leviers. L'utilisation du fil d'acier hélicoïdal entraînant le sablon permet d'obtenir des blocs bien équarris par sciage du plafond, des côtés et du dessous, tout en ménageant les piliers qui soutiendront la voûte. Encore faut-il ouvrir galeries et puits pour le passage des structures porteuses des poulies. Ce travail de forçat, réalisé manuellement par les carriers, consiste dans un premier temps à creuser à la broche 4 galeries horizontales et parallèles délimitant un énorme parallélépipède de 4 à 5 m de côté sur 9 m de profondeur. Ces galeries sont reliées entre elles au fond de la taille par 2 puits verticaux de 1,20 m de diamètre. Trois mois d'efforts sont nécessaires au carrier pour forer un seul de ces puits qu'il creuse à la broche, frappant entre ses pieds en tournant en rond, assis sur une pièce de bois, avant d'évacuer les déblais pour les rejeter dans la galerie supérieure.

La machinerie est ensuite mise en place. Elle comprend tout un réseau de poulies d'entraînement et de renvoi conduisant pas moins de 2 km de fil hélicoïdal au front de taille où il entre en contact avec le banc. Pour un visiteur, la première image de la carrière, c'est bien le mouvement de ces volants tournant au sommet de portiques métalliques comme au ras du sol, guidant un fil vers une mystérieuse besogne dans le chuintement permanent du sable mordant la pierre. Un premier sciage est effectué au plafond, puis un deuxième parallèle au précédent, de façon à ménager par minage un espace au sommet du bloc à extraire. Le troisième sciage délimite le plancher. Ensuite, en procédant à des sciages transversaux, on débite les blocs tout en séparant la brocatelle violette de la brocatelle jaune.

Tout cela est long et complexe. Le fil qu'un filet d'eau charge en permanence de sablon ne coupe qu'un mètre par 24 heures, surveillé par une équipe d'ouvriers se relayant jour et nuit. Son diamètre de 5,2 mm délimite en fait une coupe de près de 1 cm due à l'effet de flottage du fil. Curieusement, cette coupe correspond à l'affaissement de la voûte lorsque le découpage est terminé. Les blocs sont ensuite sortis de la montagne et tirés sur l'aire de char-

gement. On dispose à cette fin d'un énorme treuil, dans un premier temps manoeuvré à la manivelle, solidement ancré au sol, de câbles d'acier, de renvois et de rouleaux de bois dont l'usage remonte bien au-delà des temps bibliques. Hissés sur un énorme char surbaissé composé de deux impressionnants troncs de sapin équarris montés sur des roues à bandage, les blocs gagnent la marbrerie ou la gare de chemin de fer tractés par 6 paires de boeufs.

Pour un travail harassant, soumis aux intempéries et dangereux -encore que les accidents graves soient rares pour ne pas dire inexistant- un carrier à l'embauche reçoit 3 f de l'heure en 1925 pour 65 h de travail hebdomadaires. Déjà, les Français sont rares à la carrière. Le plus souvent, des équipes d'Italiens viennent faire une saison d'été puis regagnent leur pays d'origine. Comme les Savoyards du siècle dernier, certains se fixent définitivement à Chassal ou à Molinges. (53)

Les techniques s'améliorent avec les années. L'emploi du treuil électrique réduit la fatigue physique, celui du compresseur permet un forage plus rapide des galeries. La traction mécanique se substitue aux attelages. L'utilisation du fil diamanté qui ne connaît pas les problèmes d'échauffement permet de raccourcir sensiblement la longueur à mettre en oeuvre pour un rendement bien supérieur.

L'extraction en milieu souterrain se poursuit malgré l'ouverture d'un chantier à ciel ouvert un peu plus à l'ouest. Elle reste dangereuse et contraignante pour un personnel qui travaille dans l'eau. Les infiltrations sont en effet permanentes sous une voûte de roches calcaires perméables ; Par contre, une température constante d'environ 12° favorise l'exploitation hivernale difficile en surface. Il n'en demeure pas moins que le vide ménagé dans la carrière reste périlleux, surtout dans la partie la plus ancienne. L'emplacement et le volume des piliers doivent plus aux méthodes empiriques qu'aux calculs scientifiques et même certains éléments de soutènement ont disparu, sciés pour faire face à la demande dans les moments de pénurie !

LE SCIAGE EN ATELIER

Du bloc de marbre brut à l'objet fini, le passage obligé est l'opération de sciage qui donnera les tranches, les parallélépipèdes ou les cubes, ébauches propres à passer par l'usinage. A ce stade interviennent les châssis, monumentaux instruments qui avaient tant intrigué LEQUINIO lors de son passage dans notre région. Il est vrai que ces monstres en mouvement pouvaient se montrer assez impressionnants. Le châssis à scier la pierre consiste essentiellement en un bâti quadrangulaire supportant un cadre mobile animé d'un mouvement horizontal de va-et-vient associé à un mouvement descendant. Le cadre mobile, porteur de lames d'acier sans denture, coulisse entre deux parties métalliques sous l'action d'une bielle transformant le mouvement rotatif du moteur en mouvement de va-et-vient. Les organes formant coulisseaux sont entraînés dans le sens descendant par des vis sans fin assurant une action mesurée et continue.

Les lames d'acier ont une largeur de 10 cm pour une épaisseur de quelques millimètres et une longueur comprise entre 2 et 5 m selon le type de châssis à équiper. Placées côte à côte, espacées à l'aide de cales en fonction des épaisseurs de tranches à réaliser, elles sont tendues dans le cadre mobile du châssis et bloquées par des coins. Une fois les lames disposées, les blocs à débiter sont déposés à pied d'oeuvre, d'abord à l'aide de rouleaux, puis sur des wagonnets lorsque la modernisation sera intervenue. Ils sont placés bout à bout, ou côte à côte, parfois même superposés avant d'être calés soigneusement et fixés au plâtre pour éviter tout déplacement intempestif surtout en fin d'opération.

Le sciage peut commencer. Un ruissellement continu conduit une bouillie composée d'eau et de sablon au contact des lames en mouvement. S'engage alors une action d'usure par frottement. La durée du sciage est, bien entendu, facteur de la dureté de la pierre. La brocatelle de Chassal, relativement tendre, pouvait conduire à un rendement de 40 cm en 24 heures. Le débit des pierres volcaniques originaires du Massif Central nécessitait par contre trois fois plus de temps tout en mettant à mal les lames les mieux trem-

pées.

Le sablon, entraîné par l'eau, tombe après usage sous le châssis. L'équipe de surveillance doit le relever en permanence à l'aide de pelles pour le rejeter sur le bloc où il s'introduit dans les fentes laissées par le passage des lames. Le poids du mélange sable et eau associé à l'humidité importante du milieu rend la tâche des scieurs pénible et particulièrement ingrate d'autant qu'une attention continue est nécessaire pour pallier tout risque de blocage, accident redouté aux conséquences irrémédiables tant pour la pierre que pour les lames. La lenteur du sciage rend obligatoire le travail en continu, de jour comme de nuit et les équipes font les 3x8. Malgré ces dures conditions, on cite le cas de "la Mouille" (Félix PERRIN) qui avait trouvé le moyen de travailler 366 journées de huit heures en une seule année.

L'emploi du pont roulant, de wagonnets et surtout de lames diamantées dans les années 1970 devait notablement améliorer les conditions de travail et surtout le rendement qui se trouvait multiplié par 6 ou 7. Au fur et à mesure que l'opération de sciage se poursuit, les tranches en formation sont soigneusement calées à leurs extrémités par des chevilles de bois pour éviter qu'elles versent et se brisent. Détachées du bloc monolithique, les tranches de marbre sont désormais fragiles et feront dès lors l'objet de manipulations précautionneuses. S'il en est de 5 cm d'épaisseur, certaines réduites à 1 cm sont particulièrement vulnérables. En fin d'opération, le châssis immobile, les tranches sont transportées selon une technique particulière sur un chantier où elles seront stockées verticalement. Pour cette manutention, on emploie une courte chaîne passée sous la tranche et reliée à une pièce de bois reposant sur les épaules de deux hommes. Une main retient la plaque dans sa partie supérieure, l'autre le bâton et le couple d'ouvriers ainsi formé, marchant d'un même pas, gagne l'emplacement choisi. Le va-et-vient des ouvriers porteurs de tranches constitue aux yeux du profane l'animation typique aux abords de la marbrerie.

Aux scieurs incombe également la surveillance de la matière première et surtout la préservation de certains

blocs contre le gel. A la fin de l'automne, ils sont encapuchonnés de paille sous une bâche soigneusement maintenue par des cordages. Un inventaire des emplacements et de la nature des marbres entreposés sous leur masque hivernal est dressé afin d'éviter le dépouillement de plusieurs blocs pour trouver le bon. Il arrive au document de manquer de fiabilité et, tout comme le blocage des lames, l'incident que l'erreur ne manque pas de créer reste gravé dans le souvenir des anciens scieurs (54). Enfin, l'emplacement du bâtiment contenant les châssis, justifié par l'emploi des anciennes roues hydrauliques, au confluent des deux rivières, pouvait se révéler dangereux en cas de crue subite. Il arriva que le Longviry, gonflé démesurément par un violent orage, ne trouvant plus un écoulement normal dans la Bienne elle-même en crue, inonda l'atelier provoquant un sauve-qui-peut général !

L'USINAGE

Les tranches de marbre transportées à dos d'homme comme il est dit précédemment, sont amenées dans les ateliers pour y subir une transformation en fonction de leur destination définitive. Le traçage au crayon gras suivant les contours d'un gabarit constitue la première opération, suivie du découpage effectué selon l'époque à la scie, puis à la meule au carborundum, enfin à la meule diamantée, le tout sous un jet d'eau constant n'épargnant ni les mains, ni le ventre, ni les pieds du manipulateur. Un masticage soigné à l'aide d'un composé de gomme-laque et de colorants pratiqué au fer chaud est nécessaire pour dissimuler les imperfections de la matière, particulièrement lorsqu'il s'agit de brocatelle.

Les pièces planes sont ensuite scellées au plâtre sur le vaste plateau du polissoir dont les parties mobiles portant les "ferrasses" -excroissances cylindriques non jointives de quelques centimètres de hauteur sur une dizaine de centimètres de diamètre- entraîne un mélange de sablon mouillé dans un rapide mouvement circulaire. La boue, récupérée sur le pourtour du polissoir et dont un premier usage a fait perdre une partie du pouvoir abrasif, est utilisée pour une deuxième passe qui donnera un dégrossissage plus fin. Suit

un passage dit à la "molette" ou au "chocolat", mixture composée d'émeri et de gomme-laque qui prépare au polissage définitif, celui qui donnera à la pierre son éclat incomparable. C'est l'opération la plus délicate. La partie mobile agissant par frottement sur le plat du marbre est ici un plateau supportant un cordage de chanvre enroulé en spirales jointives imprégné d'un mélange de plomb et d'acide oxalique. Tout l'art du marbrier réside dans l'interruption de cette passe à un moment précis d'échauffement, une action prolongée "brûlant" le lustre obtenu à grand peine.

Le polissage des chants non moulurés s'opère selon le même processus, mais en utilisant à la main la briquette, la pierre ponce, le "chocolat", le mélange plomb-acide oxalique vigoureusement passé à l'aide d'un bouchon de chiffon. On termine par une potée d'émeri et d'étain. Les moulures demandent encore plus de soin et de minutie. Il convient en effet de respecter les angles et les parties délicates. Les pierres à polir seront ici plus douces. On se servira même de bâtonnets de tilleul pour atteindre le fond des frises et des canelures avec des gestes précautionneux que la fragilité de l'outil rend nécessaires. Les pièces tournées : balustres, coupes, colonnes, etc... reçoivent toutes les phases de polissage à même le tour, à l'exemple des objets en bois. Ajoutons qu'un encaustiquage à la cire d'abeille apporte la touche finale au traitement du marbre.

Quittons le domaine des surfaces planes pour aborder celui des objets se réclamant de la taille. Volutes, feuilles d'acanthé, rinceaux, quand ce ne sont pas caryatides ou têtes exigent outre un sens artistique aigu, l'emploi d'outils appropriés, le plus souvent réalisés par les utilisateurs à la forge de la marbrerie. Confectionnés en acier doux que les tailleurs de pierre d'autrefois gardaient en terre pendant plusieurs années pour en éliminer les impuretés, ils sont fabriqués à la demande avant de subir un trempage au rouge "aile de pigeon" à la limite du blanc et du jaune. Notons qu'avant l'utilisation de la lame de scie à métaux, on employait une lame de faux pour tailler les dents des gradines dans la pièce d'acier incandescent... Pour réaliser son motif, le tailleur de

Pierre utilise successivement la chasse, la broche ou aiguille, la gradine de 2 à 18 dents, le ciseau au marteau, le ciseau à racler. On termine au grès avant de passer au polissage classique. Le maillet et la massette servent à la percussion jusque vers les années 50 où apparaît le compresseur. Le tournage et le perçage réclament outils de forme ou mèches, usinés et trempés par l'ouvrier comme pour les outils de taille.

La fabrication des boules, imposantes au départ de la rampe d'escaliers ou modestes sur les serre-livres, qui peut apparaître comme délicate et compliquée aux yeux du profane, se révèle assez simple. Partant d'un cube, on ébauche la boule à la boucharde en abattant successivement les angles. L'arrondi parfait est ensuite obtenu en roulant l'ébauche dans un creux de pierre garni de sablon mouillé à l'aide d'une planchette. Le résultat n'est plus qu'une question de patience.

Une partie très importante des produits finis concerne la construction. Palais aux décors grandioses, immeubles de grand standing mais aussi bureaux, halls, magasins, escaliers, devantures sont revêtus de pierre polie et de marbre. Intervient alors le calepineur, intermédiaire obligé entre l'architecte et l'usine. A lui la charge de déterminer la forme géométrique complète de chaque élément. Bien souvent il fera les dessins, les épures et les gabarits, autant d'éléments qui aideront au choix des tranches de marbre. On aura soin d'usiner la pierre "à livre ouvert" de façon à ce que les veines du matériau soient mises en valeur. L'ensemble des pièces seront disposées à plat sur le carreau de l'usine avant d'être numérotées et livrées au client accompagnées d'un plan de pose. Cette dernière opération, réalisée à l'aide d'agrafes de cuivre ou de métal galvanisé qui éviteront les taches de rouille, conduit les ouvriers spécialisés à effectuer des déplacements à travers toute la France. C'est ainsi que sont partis, en caisses soigneusement étiquetées, les éléments du Palais du Gouverneur d'Abidjan et de celui du Gouverneur de Dakar, tout de brocatelle violette. Pour des ouvrages compliqués, il arrive que l'on fasse appel à des Compagnons du Tour de France mais c'est là l'exception, la technicité des marbriers, fruit d'une longue expérience, n'a rien à envier

aux meilleurs spécialistes. (55)

Si la première chance de la marbrerie fut la mode des cheminées qui fit fureur durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'ameublement prit la relève. On découvre que le mobilier Louis XV est mis en valeur par la brocatelle violette qui ne tarde pas à remplacer le rouge Languedoc admis jusqu'alors. Le même engouement aura les plus heureuses conséquences pour l'usine. La production de dessus de meubles atteint 100 m² par mois. Car si la brocatelle vieillit vite et mal en extérieur ou sous un usage intensif, elle fait merveille pour la mise en valeur d'un meuble de prix.

LE DECLIN

La diversité de la matière première est devenue telle que la marbrerie peut proposer à un certain moment jusqu'à 142 variétés de pierres, marbres et granits, de quoi satisfaire une clientèle étendue dans les domaines d'utilisation de la pierre les plus vastes. La marge bénéficiaire, en ce qui concerne l'usinage et la vente de la brocatelle locale, atteint quelquefois 50%. Pourtant l'entreprise n'évite pas quelques mauvais passages. Les directeurs se succèdent à une cadence anormale : 17 en 30 ans. Certains apportent des améliorations techniques : remplacement des châssis primitifs vers 1946, puis des lames ordinaires par des lames diamantées qui multiplient le rendement par 8 (10 cm à l'heure contre 12 cm en 8 heures). Mais le moment est aux fusions d'entreprises ; M.P.G. est absorbée par ROCAMAT en 1972. Seules les activités les plus rentables sont maintenues dans les groupes qu'on oblige à être individuellement excédentaires. Cette politique conduit à la fermeture de l'atelier de sciage en 1975. Dans le même temps on exploite la carrière à outrance. Car cette dernière gagne beaucoup d'argent. Les blocs ont pris de la valeur ; ils se négocient de 5000 à 10000 F le m³ selon leur dimension. La production mensuelle de 30 m³ était suffisante pour répondre à la demande si l'on songe que les blocs étaient réduits en tranches de 25 mm d'épaisseur. En la doublant pour la faire passer à 60 m³ par mois, on a tué la poule aux oeufs d'or. Le marché est incapable d'absorber une telle montagne de marbre d'une seule catégorie. Il

faut voir là une des causes de l'échec d'une fabrique dont la force tenait principalement aux capacités d'une main d'oeuvre d'une qualité exceptionnelle. Un ancien directeur dit n'avoir trouvé nulle part ailleurs des ouvriers d'une telle adresse et d'un tel tour de main. Car un marbre, fût-il d'excellente texture, ne prend toute sa valeur qu'à la qualité de son poli. Or cette qualité dépend essentiellement de l'adresse du marbrier qui doit "sentir" le degré d'échauffement de la pièce confiée à ses soins afin que le lustre ne soit pas "brûlé" mais qu'il sorte de l'opération comme une glace.

Matériau n'ayant pas d'équivalent en France, personnel d'une haute technicité, il eût fallu un homme de la classe de ceux que nous avons évoqués, maître des destinées de l'usine et non pas soumis à des directives venues d'ailleurs, pour sauver la marbrerie. Mais comment lutter contre les concentrations industrielles qui, le plus souvent, reprennent une entreprise pour neutraliser un concurrent, en exprimer les dernières possibilités et ensuite fermer les portes de ses ateliers ?

En 1984, 162 ans après la création de la marbrerie, s'achevait à Quettant une grande aventure humaine. Une des aventures les plus belles, exigeante, de celles où en se mesurant avec la matière pour la transformer, je dirais même pour la sublimer, l'homme doit mettre en oeuvre l'éventail complet de ses facultés. Force physique et endurance des carriers, créativité et esprit inventif des façonniers, adresse et tour de main, compétences commerciales suscitent l'admiration mais conduisent à ressentir un sentiment de colère mêlée d'amertume au spectacle de l'abandon puis de la destruction d'une entreprise dans laquelle la machine laissait une place à l'humain. Que dire d'une époque décidément vouée à sacrifier l'homme aux nécessités économiques d'une société artificielle ?

Dernièrement l'exploitation de la carrière a repris pour une extraction épisodique, au gré de la demande d'un marché en stagnation. Dotée de moyens modernes, elle se développe à ciel ouvert, vraisemblablement à proximité du secteur géographique d'où les premiers blocs sortirent en 1769. Ce n'est pas la seule analogie ; jadis ces blocs gagnaient la rivière pour être conduits par flottage vers la zone industrielle

lyonnaise. Aujourd'hui, ils quittent la carrière à bord de camions autochargeurs. Mais nous en sommes bien revenus au point de départ où, à l'exemple des pays dits sous-développés, les produits du sol s'en vont vers des régions plus favorisées qui sauront donner à la matière première la valeur ajoutée du travail des hommes.

Ainsi, présent et passé se mêlent au gré du balancier de l'histoire. Les témoins que nous sommes ne peuvent se défaire d'une certaine nostalgie. En caressant le dessus d'une commode au poli incomparable ou en détaillant les structures d'une cheminée dans le salon de notre médecin, retrouvons un instant des images et souvenons-nous de ces marbriers. Le ventre ceint d'un grossier tablier de toile de sac, ils s'affairent dans l'immense atelier exposé aux courants d'air. Des braseros rougeoyants servant au chauffage des fers à mastiquer s'élève une fumée bleutée qui forme un halo autour des ampoules nues à l'éclairage parcimonieux. De l'eau partout, dans laquelle on patauge et qui ruisselle de tous les établis. Dans un concert de frottements, de grincements, d'acier mordant la pierre, on taille, on tourne, on chantourne, on découpe, on creuse, on polit le marbre. Et tout au fond de l'atelier, côté rivière, l'immense bras d'un polissoir géant imprime un mouvement circulaire à une énorme platine, semblant donner la cadence à une ronde infernale et terrifiante...

EN GUISE DE CONCLUSION

La marbrerie aura été la chance de Molinges au XIXe siècle. Son implantation à l'extrême limite d'un territoire exigü, au sol pauvre ne permettant qu'à une très petite communauté de survivre, sera à l'origine du développement considérable du village. Pour en mesurer l'ampleur, il convient d'examiner le phénomène sous le triple point de vue démographique, économique mais aussi social.

Reprenons la situation de la paroisse à la fin du XVIIIe siècle. Mettons à part Chevry qu'un relatif isolement et la proximité de Saint-Claude écartent de notre étude. Procédons par anticipation aux réunifications qui seront opérées en 1822 et rattachons Marignat à Chassal et Chiriat à Vaux, nous obtenons les trois

communes que nous connaissons de nos jours. Au lendemain de la Révolution, Molinges est la moins peuplée des trois. Cette situation est conforme à toute son histoire. Sous l'Ancien Régime, c'est la présence de l'église paroissiale et sa position centrale qui ont donné la prééminence de Molinges sur les autres communautés, non sa population toujours très inférieure aux autres. Le recensement de 1790 donne 262 habitants à Chassal, 430 à Vaux et seulement 183 à Molinges. (56)

Que se passe-t-il durant le XIXe siècle ? Alors que la population de Chassal stagne jusqu'en 1870 où elle n'atteint que 272 habitants, celle de Vaux en perd une douzaine pour se fixer à 416 à la même date. Molinges par contre fait plus que doubler pour s'élever à 402. Avant la fin du siècle, Chassal atteindra son point culminant en 1890 avec 346 habitants, Vaux continuera son déclin pour finir avec 382 habitants en 1900. Mais Molinges poursuit son ascension et termine le siècle fort de ses 472 habitants. Pour parvenir à ce résultat, elle a un peu emprunté à l'immigration déjà évoquée, mais beaucoup plus aux communes arrosées par la Bienne d'amont en aval. La seule ville de Saint-Claude compte pour 12% dans cette croissance, plus encore le secteur de montagne de Septmoncel à Viry en passant par les Bouchoux qui contribue, lui, pour 26%.

Cette croissance démographique est due presque exclusivement à la prolétarisation de la plus grande partie de la population, conséquence de la fondation et de l'expansion de la marbrerie et seul élément de différenciation avec les communes comparables. Pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher la situation de Molinges avec celle des communes où se sont maintenus plus longtemps les métiers traditionnels. Septmoncel n'eut qu'une croissance de 22% en un siècle ; Longchaumois perdit 15% de sa population dans le même temps. Ces deux villages caractérisés par la double occupation de l'élevage complété d'un métier en chambre ne peuvent retenir une jeunesse rendue pourtant déjà moins nombreuse par la pratique du malthusianisme. L'attrait de la vallée où s'opère l'industrialisation est le plus fort.

Dans le domaine économique, une première constatation s'impose : si la

carrière profite à Chassal, la marbrerie procure à Molinges des ressources plus importantes que le produit d'un bail. Malgré des salaires très bas, son action sur le niveau de vie des habitants est indéniable. La preuve en est la croissance démographique mais aussi un patrimoine mobilier et immobilier croissant au fil des années. (57) De plus, il ne faut pas négliger les effets indirects induits par la présence de l'usine. Déjà en 1837 le Conseil municipal se servait de la marbrerie "médaillée à l'exposition de 1827", rappelait-il, pour réclamer l'établissement d'un bureau de distribution des lettres. Ce qu'il devait d'ailleurs obtenir...

Lorsqu'il fut question d'implanter les stations sur la voie de chemin de fer en projet, le choix de Molinges pour une gare voyageurs et marchandises s'imposa en raison des besoins de la marbrerie. Grâce aux structures ferroviaires, durant 3/4 de siècle, un petit monde d'employés, de poseurs, de cheminots gravite dans la commune. Certes la grue charge les plate-formes roulantes de sapins que le port de Molinges ne verra plus flotter, le progrès ayant eu raison des derniers radeliers, mais un trafic intense et quotidien s'établit entre la marbrerie et la gare. Blocs de pierre brute et cadres garnis de paille renfermant les produits finis font la navette, entraînés à une allure d'escargot par un antique camion rescapé de la guerre de 1914 et transformé en tracteur. Hôtels et commerces vivront de l'animation ainsi créée, faisant de Molinges le point central de cette partie de la vallée de la Bienne.

C'est sans doute dans la création de structures sociales qu'il faut chercher l'aspect le plus intéressant et l'originalité des retombées imputables à la marbrerie sur la vie locale. Trop éloignée de l'usine pour en sentir l'influence, la population de Vaux rompt définitivement les liens séculaires déjà bien entamés par la sécession de la paroisse en 1839. Par contre, la marbrerie constitue un facteur de rapprochement entre Molinges favorisé par la croissance démographique et Chassal un peu laissé pour compte. Ce phénomène provient sans aucun doute des contacts quotidiens entretenus entre les ouvriers des deux

communes qui, travaillant dans la même entreprise, apprennent à vivre ensemble. La fanfare de Molinges reçoit dès sa fondation des éléments de Chassal. Plus symbolique encore est la création de la Société de Secours Mutuels "La Bienne" le 27 avril 1895 à la suite d'une réunion préparatoire convoquée sous les auspices de Nicolas GAUTHIER. Sur les 66 sociétaires de la première heure, 43 sont de Molinges, 23 de Chassal. Ces chiffres respectent le rapport mathématique entre les populations des deux villages. Malgré l'apparition de diamantaires, la présence de 29 marbriers chefs de famille constituant ce que l'on pourrait appeler le "noyau dur" de la Société et le choix de Nicolas GAUTHIER comme Président fondateur prouvent, s'il en était besoin, le rôle de la marbrerie dans cette affaire. Un souci d'égalitarisme et le ménagement des susceptibilités instituent l'alternance des lieux de réunions et le partage des postes de responsabilité entre les deux communes. Les rapports futurs s'établissent sur cette base et la société créera des liens privilégiés durant trois générations entre les deux populations. Ajoutons que Nicolas GAUTHIER, patron éclairé, restera Président sa vie durant, "mutualiste convaincu que la solidarité est gage d'ennoblissement", selon les mots qui seront prononcés sur sa tombe. (58)

Il reste encore quelque chose de cette alliance, malgré la disparition de la mutuelle absorbée par un organisme similaire plus important. Ce rapprochement né du milieu mutualiste, ne le retrouvons-nous pas dans le monde sportif ? Qui ne connaît le Club Sportif Molinges-Chassal, à la longue et prestigieuse histoire ? La jeunesse des deux villages prend le relais d'une ancienne et fructueuse collaboration. Ainsi, de mutation en mutation, le contact entre un marbrier de Chassal et un de Molinges, soulevant ensemble une première tranche de marbre, unis par la pièce de bois accrochée à leurs épaules, aura été un facteur d'entente, d'entraide et de progrès. Trois mots bien dignes de figurer en épitaphe au moment où disparaît la marbrerie de Molinges. Hélas nous ne les verrons pas ciselés d'un trait sûr dans la brocette de Chassal, les graveurs d'antan s'en sont allés pour toujours... Mais il n'est pas interdit de penser que la

prise de conscience d'un intérêt commun, dans ce que d'aucuns nomment déjà la "Plastics-Vallée", puisse naître sous nos yeux des ruines d'une entreprise qui donna le signal de l'envol vers les temps modernes.

-FIN-

MOLINGES

Liste des soldats morts pour la France
durant la guerre 1914-1918



BLONDEAU Georges
CARRON Clément
COCHET Eugène
DEGIVRY Alphonse
EDME Victor
FUTIN Eugène
GAUTHIER Emile
GAUTHIER Georges
GIROD Louis
GOULET Alphonse
GREVAZ Charles
DEGIVRY Jules
LACROIX Georges
LACROIX Gustave
LAMBERTHOD Eugène
LEMURE Charles
MARGARON François
MEUNIER Césaire
MICHAUD Maurice
MONNERET Louis
MORAND Jules
PATEL Marius
PICHON Arthur
RIGHETTI Angelo
THEVENARD Auguste

NOTES ET REFERENCES

1. Correspondance du Curé CLERC - AD du Doubs 1C2333
2. AD Doubs 1C2333
3. AD Jura 3E607
4. AD Jura 3E609
5. Archives de l'auteur
6. Ibid
7. AD Doubs 1C2333
8. Idem
9. Idem
10. In "Le Mausolée" - n°523 du 5 mars 1980
11. AD du Doubs 1C2333
12. Idem
13. AD Jura 11 F 75
14. Idem
15. Idem
16. Archives de l'auteur
17. AD Jura 11 F 75
18. Annuaire du département du Jura - 1809 p.58
19. Annuaire du département du Jura - 1821 p.165
20. AD Jura 3 E 2449
21. Etudes de Mes MILLET et VUILLET ; Archives de Me. MERCIER notaire
22. LEQUINTIO "Voyage pittoresque... dans le Jura" - T.2 p.345
23. AD Jura 2 Q 567
24. AD Jura M 3315
Félix BOUDON, né à Dole le 2 juillet 1786 de Louis Auguste BOUDON et de Pierrette VOISARD, caissier à la Recette des Impôts de Saint-Claude, épouse le 27 août 1810 Thérèse Sabine COMOY, née le 30 décembre 1789, fille de Jean-Baptiste COMOY, Receveur de l'arrondissement de Saint-Claude, et de Marie Aimable REFFAY. Il décède à La Rixouse le 21 février 1834. [AM St-Claude]
25. AD Jura - Registre des délibérations de la commune de Chassal 5 E 279
26. AD Jura Sp 2392
27. Pour tenter d'éveiller l'industrie, le Directoire organise à Paris le 15 octobre 1798, la première exposition nationale. Les inventeurs et novateurs admis à concourir reçoivent des primes. [F.DORNIC - La France de la Révolution]
28. AD Jura M 3315
29. C.I.BRELOT "L'industrie en sabots" - Paris 1982
30. AD Jura M 3314
31. A.BILLEREY "Saint-Claude et ses industries" - Paris 1966
32. AD Jura Qp 6666 f°60
33. Idem
34. AD Jura - Registre de délibérations de la commune de Chassal 5 E 279
35. Idem
36. AD Jura U 198
37. C.J.DUFFAY "Galerie militaire de l'Ain" p.232
Antoine François Eléonor Anne Emile GAUTHIER naît à Bourg-en-Bresse le 16 octobre 1807 de Valérien Joseph GAUTHIER, médecin militaire et de Etienne Antoinette Félicie CHAMPAUX demeurant à Bourg.
Valérien GAUTHIER son père, né à Bourg le 4 janvier 1752, après de solides études, devient premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1788. Engagé volontaire à 21 ans en 1773, il devient aveugle à l'âge de 36 ans. Revenu dans sa famille à Bourg, il achète avec deux associés en 1798 le bâtiment des Ursulines qu'il transforme en résidence. Conteur agréable, spirituel et enjoué, remarquable numismate et collectionneur, il était capable de détailler avec exactitude les monnaies romaines qu'il reconnaissait au toucher. Il décède à 77 ans, le 12 avril 1839.
Moins simples que lui, son frère puîné et ses deux cousins ont cru bon de se doter d'une particule, respectivement sous les noms de GAUTHIER des ORCIERES, GAUTHIER de MURNANS et GAUTHIER des ISLES, dénominations de proprié-

tés qu'ils possédaient à Polliat.

GAUTHIER des ORCIERES, avocat et orateur fougueux du Tiers-Etat de Bresse, est l'auteur de "Considérations sur l'état actuel de l'administration de la Province de Bresse" publié en 1788, ouvrage où les privilèges de la noblesse sont attaqués avec vigueur.

38. AD Jura M 3316
39. AD Jura Sp 2392
40. AD Jura - Registre de délibérations de la commune de Chassal 5 E 279
41. Idem
42. AD Jura U 198
43. Archives de Molinges - Registre des délibérations du conseil municipal
44. A. CASTELOT/ A. DECAUX "Histoire de la France et des Français au jour le jour"
45. AD Jura M 3262
46. Archives de Molinges - Registre des délibérations
47. Archives de l'auteur
48. AD Jura 3 Pp 199
49. AD Jura Sp 2613
50. AD Jura Sp 2392
51. Archives de l'auteur
52. Idem
53. Témoignage de M. André GROSPELLIER
54. Témoignage de M. Henri GROS
55. Témoignage de M. Roger COCHET
56. ROUSSET "Dictionnaire des communes du Jura" - T.1, 4 et 6
57. AD Jura Qp 6659 à 6713
58. Archives de l'auteur

de vingt-six ans. J'espère
que Messieurs le Juraud ont
qui ont si à cœur le bien public
aura égard à la justice de ma
demande, attendu que c'est moi
qui à force de recherches ai
découvert cette carrière; ai fait
plus de trois mille livres de frais
à cet effet pendant deux ans
que j'ai fait travailler à
préparer l'exploitation sans
avoir rien retiré pour les inventeurs
des choses utiles au bien public
meritent d'être favorisés, sans
qu'ils servent le bien de personnes
bien qu'autorités qui travaillent
à l'avantage de la société à
Molinges le 13 février 1792
Clerc

Télégrammes: GAUTHIER-MOLINGES
TÉLÉPHONE À MOLINGES N° 2

MARBRENERIE DE MOLINGES (JURA)

Exploitation
des Carrières
DE

JAUNE LAMARTINE	ESCALETTES
BROCADE VIOLETTE	ROUGE JASPÉ
BROCADE JAUNE	VERT DES ALPES
JAUNE DE CASTILLE	VERT CANOBIERT
BRÈCHE BLANCHE	BRÈCHE ORIENTALE
ROUGE ANTIQUE	



SCIERIE HYDRAULIQUE
TOURS
RABOTEUSES

TRAVAUX DE DÉCORATION
COLONNES - BALUSTRADES
DESSUS DE MEUBLES

CHEMINÈRES
DE TOUS STYLES

MONUMENTS



L. N. GAUTHIER

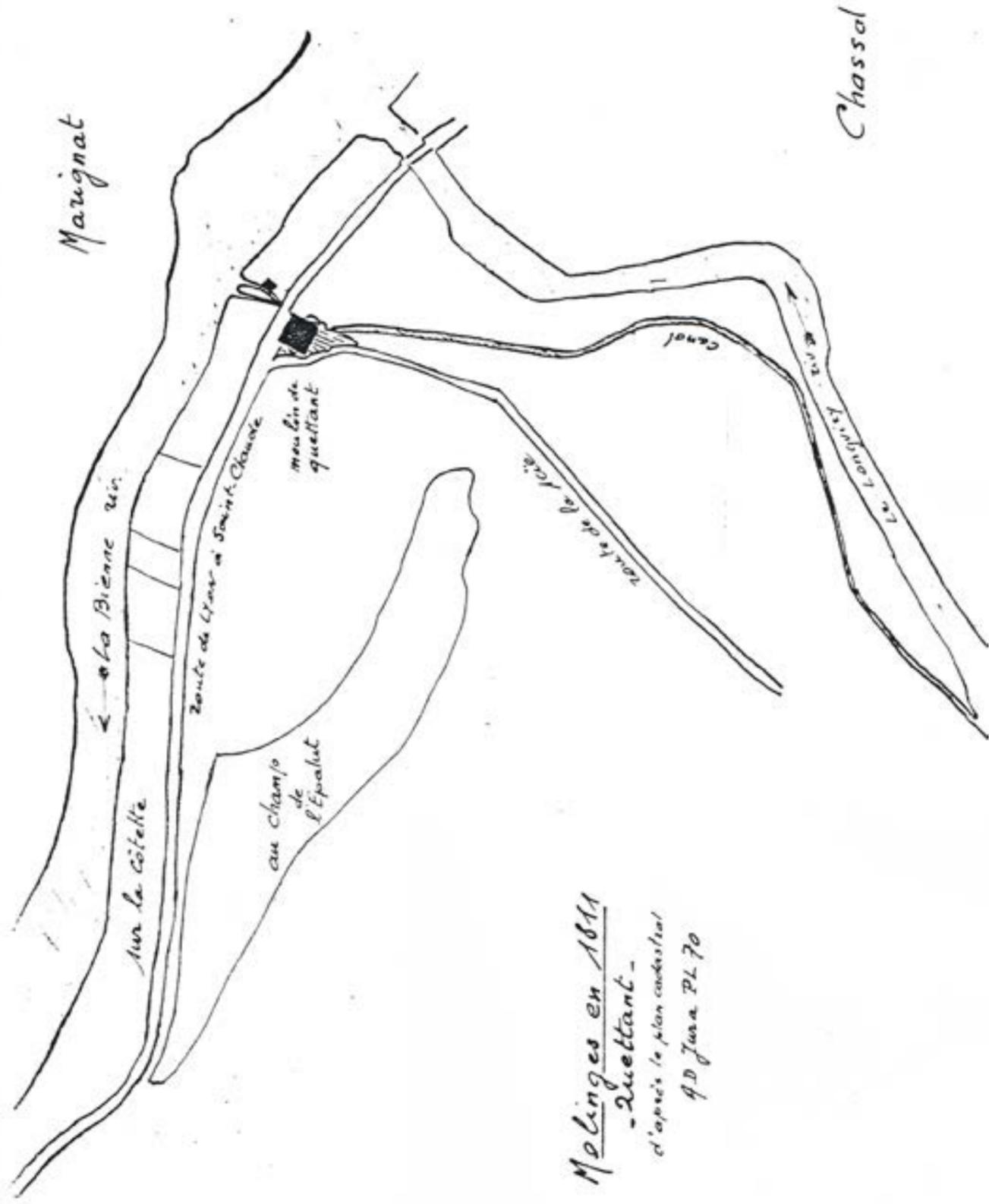
Marbres Bruts en Blocs & Tranches

Molinges, le 13 octobre 1917

DÉPÔT À PARIS
16 & 18
RUE DE CHALIGNY

STATION DU MÉTROPOLETAIN DE REUILLY, XII^e
Adresse Téléphonique du Dépôt: MARBRERIE, PARIS
Appel Téléphonique du Dépôt: Roue 18-51

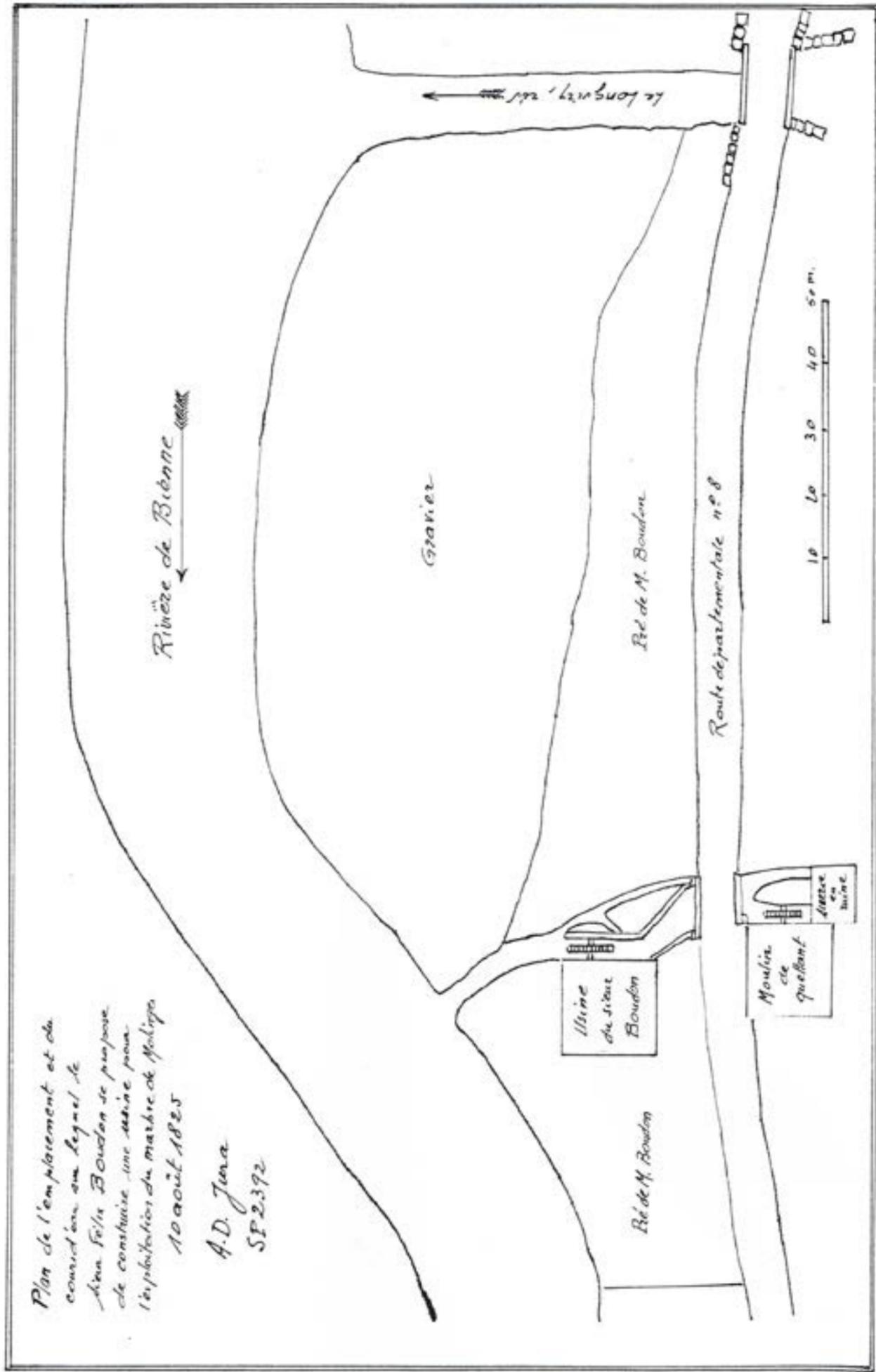
DÉPÔT:
DU MASTIC MEYER
16 & 18, Rue Chaligny, PARIS - XII^e



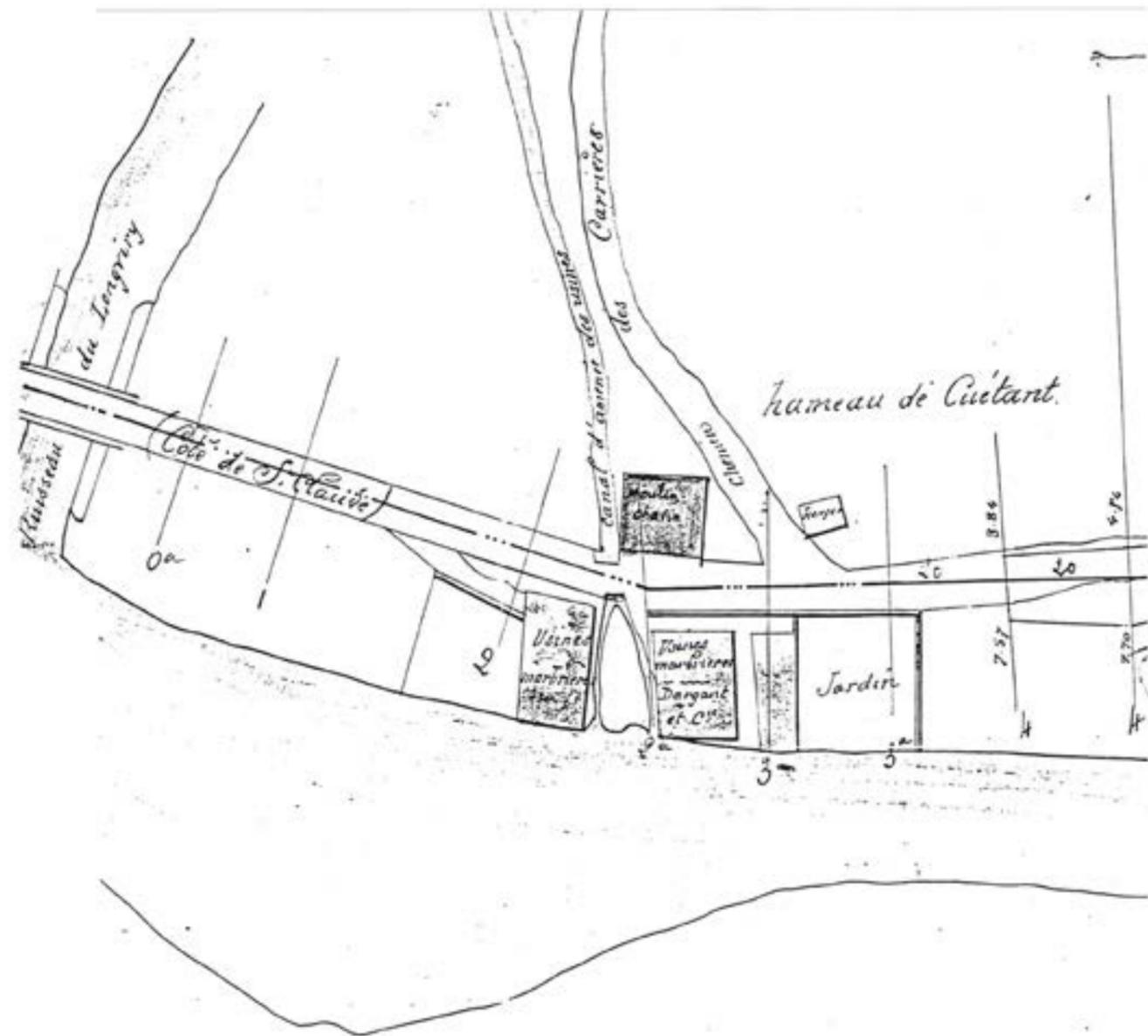
Molinges en 1811
- Quettant -
d'après le plan cadastral
A.D. Jura PL 70

Plan de l'emplacement et du
courant au signal de
M. de Boudon se propose
de construire une usine pour
l'exploitation du marbre de Molinges
10 août 1825

A.D. Jura
SP 2392



10 20 30 40 50 m.



Nota. — Les cotes ont été prises, ce jour, sur
le plan ci-joint au moyen des profils
en travers déposés aux archives départementales
Saint-Lupicin le 12 juin 1853
L'Agent voy. ord.
Garnier

Projet de tracé d'une
nouvelle route.

1853

DÉPARTEMENT DU JURA.

RIVIÈRE DE BIENNE.

TERRITOIRE DE MOLINGES.

RÈGLEMENT DE L'USINE DARGAUD.

DÉCRET.

Du 14 août 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.



Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics;

Vu la demande du sieur Dargaud, en autorisation d'établir une usine au lieu dit de Cuetant, sur la rivière flottable de Bienne, commune de Molinges (Jura);

Vu les pièces de l'instruction régulière à laquelle l'affaire a été soumise, conformément aux circulaires des 19 thermidor an VI, 16 novembre 1834 et 23 octobre 1851, et notamment :

Les procès-verbaux des enquêtes constatant qu'il n'a été fait aucune opposition;

Le procès-verbal de visite des lieux et les rapports dressés par les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, les 21-22 février, 9 juin, 8 août et 7-21 janvier 1860;

Le plan des lieux et les profils y annexés;

L'avis du Préfet, du 25 août 1859;

L'avis du Directeur des Domaines, du 16 mai 1859;

La lettre du Ministre des Finances, du 4 avril 1860;

L'avis du Conseil général des Ponts et Chaussées (section de la navigation), des 26 octobre 1859 et 1^{er} février 1860;

Vu les lois des 12-20 août 1790, 26 septembre-6 octobre 1791, l'arrêté du Gouvernement du 19 ventôse an VI et la loi du 16 juillet 1840;

La section des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce de notre Conseil d'État entendue,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{er}.

Le sieur Dargaud (Joseph-Antoine) est autorisé à maintenir en activité la marbrerie qu'il vient d'établir au moyen des eaux de la Bienne, sur la commune de Molinges, département du Jura.



Décor floral pour jambage de cheminée

EXCIPIENT DES
MARBRES, PIÈRES, GRANITS

AUX EXPOSITIONS
PARIS 1878
PARIS 1889

MARBRERIE DE MOLLINGES

JURA

N. GAUTHIER

MOLLINGES

JURA

EXPLOITATION DES CARRIÈRES

DE
BROCATELLE VIOLETTE, BROCATELLE ROSE,
JAUNE, LA MARTINE,
BROCATELLE JAUNE, ANCIEN ROUGE, JASPE DU VAL
D'ARRE, JAUNE DU VAL, BRECHÉ ORIENTALE,
BUCHE D'ALPES, JAUNE DE SIENNE, ROSE DE CASTILLE,
VERT DES ALPES, JAUNE ROSE OU ROSE JAUNE.

MARBRES BRUTS, BLOCS & TRANCHES
CHÈMINÉES DE TOUTS STYLES
COLONNES, BALUSTRES & TOUTS TRAVAUX DE TOUR
MARBRES POUR MEUBLES
TRAVAUX DE DÉCORATION
MONUMENTS FUNÉRAIRES, ETC. ETC.

Adresse Télégraphique : GAUTHIER MARBRERIE-MOLLINGES
LYON & PARIS, 1891